

**Budget primitif**

**2018**

**toulouse  
métropole**

**Conseil de Métropole  
du 15 décembre 2017**



# Sommaire

Contexte économique et évolutions législatives	<b>P. 3</b>
Préambule	<b>P. 7</b>
Chiffres clé	<b>P. 8</b>
Le budget de Toulouse Métropole en 2017	<b>P. 10</b>
• Les produits de fonctionnement	<b>P. 11</b>
• Les dépenses de fonctionnement	<b>P. 17</b>
• L'épargne	<b>P. 25</b>
• L'effort d'équipement	<b>P. 27</b>
• Le financement des dépenses d'investissement	<b>P. 31</b>
• L'endettement	<b>P. 32</b>
L'équilibre des budgets annexes	<b>P. 33</b>
Annexes :	
✓ Méthodes, abréviations et définitions	<b>P. 42</b>
✓ Balances du budget principal et des budgets annexes	<b>P. 47</b>

# Contexte économique et évolutions législatives

## La croissance

La note de conjoncture de l'Insee du deuxième trimestre 2017 a globalement confirmé la solidité de l'activité mondiale. Le climat des affaires est désormais très favorable, en particulier dans la zone euro et en France, où il a atteint à l'été son plus haut niveau depuis 2011.

Dans ce contexte porteur, la zone euro continuerait de combler son retard conjoncturel et l'activité française se poursuivrait à un rythme solide. La croissance se maintiendrait à +0,5 % par trimestre pour atteindre +1,8 % sur l'année 2017, en nette accélération après trois années autour de 1 %. Les exportations françaises sont en croissance, avec notamment le retour des touristes, sans néanmoins profiter à plein du redémarrage du commerce mondial.

La hausse des salaires et le dynamisme de l'emploi – malgré le recul des emplois aidés au second semestre 2017 – viendraient en partie compenser la hausse de l'inflation : le pouvoir d'achat des ménages ne ralentirait donc qu'à peine. La croissance serait également soutenue, en 2017, par l'investissement des ménages et des entreprises.

Les projets de loi de finances 2018 (PLF 2018) et celui de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 (PLPFP 2018-2022) prévoient ainsi une hausse du PIB de 1,7 % par an de 2017 à 2021, et de 1,8 % pour 2022. Pour rappel, la croissance était de 1,1 % en 2015 et 1,2 % en 2016.

## Le PLF 2018 et le PLPFP 2018-2022

Dans un contexte de reprise économique, les projets de loi de finances 2018 (PLF 2018) et celui de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 (PLPFP 2018-2022) déterminent globalement la trajectoire des finances publiques à partir de trois piliers :

- ✓ le respect des engagements européens, avec une baisse de la dette publique de cinq points de PIB, et un déficit public contenu à 3 % du PIB dès 2017 ;
- ✓ la réduction de la dépense publique de plus de trois points à l'horizon 2022 ;
- ✓ la baisse de la pression fiscale pour les ménages comme pour les entreprises, d'un point de prélèvements obligatoires.

Largement associées à ces objectifs, les collectivités territoriales devront diminuer leurs dépenses de 13 milliards d'euros sur l'ensemble du quinquennat, soit 2,6 milliards par an, par rapport à un tendanciel d'évolution, comme le présente le **PLPFP 2018-2022**. A ces fins :

- ✓ *l'article 10 du PLPFP 2018-2022* créerait, pour 319 collectivités représentant plus de deux tiers de la dépense locale, un **dispositif de contractualisation visant à la maîtrise des dépenses de fonctionnement autour d'une norme d'évolution annuelle fixée à 1,2 % par an** (budgets annexes compris), avec une déclinaison par niveau de collectivités territoriales. Les premiers travaux, avant amendement, fixait à 1,1 % l'objectif pour le bloc communal : communes et groupements à fiscalité propre. Ce suivi se ferait dans le cadre de « contrats financiers » que les préfets seraient chargés de préparer. Les efforts seraient choisis par les collectivités, librement administrées, mais dûment contrôlées.

## Contexte économique et évolutions législatives

Les propositions de la mission préparatoire au Pacte financier Etat - Collectivités territoriales dite « Richard / Bur », lancée à l'occasion de la première Conférence nationale des territoires, ont été livrées par le Premier Ministre lors de son allocution au Congrès des Maires le 21 novembre 2017. Parmi elles, il serait proposé de passer d'une contractualisation impliquant les 319 collectivités les plus peuplées à environ 600, regroupant les collectivités dont le budget dépasse les 30 millions d'euros annuels. De plus, des critères d'appréciations contractuels pourraient être intégrés pour prendre en compte la spécificité des territoires tels que la croissance démographique, la composition démographique, les efforts accomplis par le passé ou encore la situation socioéconomique en prenant par exemple en compte l'indice de pauvreté et la proportion d'habitants en quartier politique de la ville.

- ✓ l'article 24 du PLPFP 2018-2022 instaurerait une **règle prudentielle de maîtrise de l'endettement local**. Le ratio d'endettement des communes, défini comme le rapport entre l'encours de dette et la capacité d'autofinancement, devrait être inférieur à 13 ans pour les groupements intercommunaux, sous peine d'intervention des services de l'Etat et de la Chambre régionale des Comptes.

Le Président de la République a précisé, lors du Congrès des Maires le 23 novembre 2017, que ce point serait « adapté sans en venir à la double règle d'or ». Il pourrait être négocié pour prendre en compte le niveau de désendettement déjà acquis d'une collectivité ou un besoin exceptionnel de financement d'un projet structurant.

- ✓ l'article 13 du PLPFP 2018-2022 fixerait le **montant maximum annuel des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales**. Ces plafonds seraient figés quelles

que soient les évolutions du FCTVA et de la TVA des régions.

Dans ce contexte, le **PLF 2018** marque la fin de la baisse des dotations engagée en 2014 et qui s'était traduite par une diminution structurelle de la dotation d'intercommunalité de 33,9 millions d'euros, soit 32 % de la DGF. Cette perte représente annuellement 4 % des recettes réelles de fonctionnement de la Métropole. Ainsi, les concours aux collectivités progresseraient en 2018 de 400 M€. En outre, le PLF 2018 prévoit les mesures suivantes :

- ✓ **Diminution de la DCRTP** : gelée puis réduite l'an passé pour les départements et les régions, via un élargissement de l'assiette de la dotation d'ajustement de l'enveloppe normée, cette mesure s'étendrait cette année au secteur communal. La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), mise en œuvre depuis 2011, est figée depuis plusieurs années. Si la mesure était adoptée, la compensation pour Toulouse Métropole diminuerait cette année d'environ 17 %, soit 2,42 M€.
- ✓ **Plafonnement du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2018 à 1 Md€**. La croissance de la contribution serait réduite à +8,8 % contre +55,7 % l'an passé. Elle est sensible aux évolutions institutionnelles et locales.
- ✓ **Soutien à l'investissement local**, via :
  - un maintien des dotations d'investissement autour de 1,8 milliard d'euros ;
  - la mise en place d'un grand plan d'investissement de 57 milliards mobilisés sur 5 ans, dont 10 milliards d'euros seront consacrés au financement des projets des collectivités portant sur les priorités

## Contexte économique et évolutions législatives

stratégiques (rénovation énergétique, mobilité durable, numérique, formation) ;

- la revalorisation de 80 M€ du FCTVA en 2018 et l'automatisation de sa gestion.

✓ **Réinstauration d'un jour de carence**, après son abrogation au PLF 2014.

✓ **Exonération de la cotisation minimale de cotisation foncière pour les entreprises (CFE)**. Une exonération de base minimum de CFE ainsi que des taxes additionnelles à la CFE affectées aux chambres consulaires serait envisagée. Elle concernerait les entrepreneurs imposés sur une base minimum et dont le chiffre d'affaire est inférieur à 5000 € à compter de 2019. La compensation de l'exonération serait calculée sur la base du taux de CFE 2012. Pour rappel les cotisations minimums en 2016 représentent 54 % du produit de CFE. Cette mesure concernerait 37 % des contribuables imposables à la cotisation minimum.

✓ **Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)**. Le PLF viendrait revoir les modalités de calcul et de répartition de la CVAE pour les groupes fiscalement intégrés suite à la décision du Conseil constitutionnel d'interdire la prise en compte de l'appartenance à un groupe fiscal. De même, afin d'éviter une variation de la CVAE perçue par les collectivités territoriales décorrélée de l'activité économique du territoire, le PLF abrogerait une mesure qui prévoit, à compter de 2018, une consolidation de la valeur ajoutée des entreprises au niveau du groupe et non au niveau de chacune de ses entreprises. Il est aussi à noter la volonté de maintien de l'avantage en faveur des collectivités qui accueillent des établissements industriels. Les modalités de prise en compte des établissements industriels dans la répartition du produit de la CVAE seraient adaptées pour maintenir, dans la répartition des recettes, l'avantage

en faveur des collectivités qui accueillent ces établissements, dans le contexte de la révision des valeurs locatives des locaux commerciaux.



### Focus

#### **Allègement de la taxe d'habitation (TH) pour la résidence principale**

L'allègement de la taxe d'habitation pour la résidence principale serait conduit progressivement sur trois ans pour faire en sorte que 80 % des ménages en soient exonérés (première tranche du dégrèvement en 2018 à hauteur de 30 % pour tous les contribuables visés par le dispositif, puis 65 % en 2019 et 100 % en 2020). Pour rappel, 12 millions de foyers sont d'ores et déjà exonérés de TH.

Le projet gouvernemental consiste à étendre le nombre de bénéficiaires du dégrèvement de TH, élevant le niveau de revenu au-dessus duquel celui-ci se déclenche (25 180 € en 2017 pour une part portée sans doute à 27 000 €, 43 000 € pour un couple et 49 000 € pour un couple avec un enfant) et en transformant les dégrèvements partiels actuels en un dégrèvement total à l'horizon de 3 ans.

Dans l'avenir, les hausses de taux de taxe d'habitation votées demeureront à la charge des contribuables. Un contribuable que la réforme rend non-imposable pourra redevenir imposable partiellement en cas de hausse future du taux d'imposition ou totalement en cas de changement de sa situation fiscale (son revenu) ou familiale (nombre de parts).

Le mécanisme du dégrèvement est neutre pour la collectivité, car l'Etat se substitue aux contribuables, à l'inverse des exonérations partiellement compensées l'année d'après.

Lors du Congrès des Maires le 23 novembre 2017, le Président de la République a précisé qu'il souhaitait « une refonte profonde de la fiscalité locale, notamment communale, dont la suppression de la taxe d'habitation n'est que le premier acte ». Le dégrèvement de la TH, tel qu'il est défini dans le PLF 2018, serait ainsi un préalable à une suppression totale.

Il serait attendu d'ici un an une refonte complète de la fiscalité locale afin d'aboutir à un texte budgétaire pour 2020 concernant « le bloc communal, les départements, les régions, la péréquation horizontale et verticale, ainsi que les différents fonds et concours de l'Etat ». Ceci jusqu'à la refonte de la DGF, qu'il souhaite faire aboutir.

La prochaine conférence nationale des territoires se tiendra le 14 décembre 2017 et pourra apporter de nouveaux éclairages sur ces travaux.

## Préambule

### Un budget 2018 à périmètre constant

Contrairement aux années 2016 et 2017 qui ont été marquées par le transfert de nouvelles compétences des communes membres (équipements d'intérêt métropolitain, GEMAPI, cimetières toulousains, aires des gens du voyage), il n'est pas prévu en 2018 de modification des périmètres d'intervention de Toulouse Métropole.

Le budget primitif pour 2018 intègre néanmoins la modification de l'attribution de compensation de la Métropole vers les communes. C'est la conséquence des décisions prises dans le cadre de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), qui neutralisent l'impact financier des transferts.

Deux évolutions importantes de l'écosystème de la collectivité sont toutefois à noter, à savoir :

- **La création des « Services communs »**

Mis en place au 1er janvier 2016 et au 1er janvier 2017, les « Services communs » désignent l'ensemble des directions (finances, ressources humaines, numérique, architecture, analyse et études de gestion, immobilier, affaires juridiques, commande publique, gestions déléguées et moyens généraux), dont l'intégralité des moyens a été transféré de la Ville de Toulouse vers Toulouse Métropole. Ces directions sont désormais mutualisées et travaillent pour les deux collectivités.

Constatée lors du vote du budget supplémentaire 2017, cette mutualisation représente un transfert financier en dépense de masse salariale de 42,3 M€. Les impacts budgétaires entre la Ville et la Métropole ont été neutralisés par la modulation de l'attribution de compensation.

- **La dépenalisation du stationnement**

Avec la dépenalisation du stationnement à compter du 1er janvier 2018, l'amende de police qui sanctionne les infractions au stationnement payant sur voirie est remplacée par un forfait de post stationnement (FPS) dont le montant est fixé par la collectivité.

Les recettes complémentaires générées par le FPS en 2018 devraient s'élever à 5 M€ en 2018. Déduction faite des charges occasionnées par le recouvrement de ce produit (environ 1,2 M€ de frais de gestion administrative et de personnel), ce sont près de 3,8 M€ qui seront reversés par la Ville à la Métropole, pour financer l'exercice de ses compétences en matière d'organisation de la mobilité et de voirie d'intérêt métropolitaine.



## Les chiffres clé consolidés : Budget principal et budgets annexes

Le budget de la Métropole se compose désormais du **budget principal** et de **10 budgets annexes**. Force est de constater que les budgets « Eau » et « Assainissement » représentent plus de la moitié du volume budgétaire des budgets annexes.

Pour l'exercice 2018, le **montant total des inscriptions budgétaires** (après intégration des services communs et des reversements de la Ville des produits des forfaits de post stationnement) va s'élever à **2,014 Md€**. Ces chiffres incluent le montant de toutes les dépenses y compris les mouvements internes des budgets (mouvements d'ordre comme les amortissements, les mouvements entre budgets comme les subventions aux budgets annexes...).

Tous budgets confondus les **dépenses réelles consolidées** neutralisées des mouvements réciproques entre budgets sont de **1,444 Md€**.

Ces 1,444 Md€ sont consacrés :

- aux reversements obligatoires aux communes c'est-à-dire à l'attribution de compensation soit 258 M€,
- aux coûts de structure et de dette qui représentent 193 M€,
- aux interventions communautaires pour 992 M€.

Ces **dépenses d'interventions** de **992 M€** au total permettront :

- une dotation de solidarité aux communes de 18 M€,
- la mise en œuvre des compétences de Toulouse Métropole hors frais de structure de 452 M€,
- l'inscription de dépenses d'investissement hors dette et hors dépenses de structure de 522 M€.

La **progression des interventions communautaires** entre 2017 et 2018 est de **10,6 %**.

Budgets	Investissement	Fonctionnement	Total
Budget principal	806,20 M€	896,89 M€	1 703,09 M€
Assainissement	48,79 M€	31,75 M€	80,54 M€
Eau	40,88 M€	40,73 M€	81,61 M€
Activités immobilières	27,63 M€	13,23 M€	40,86 M€
Oncopôle	36,41 M€	27,22 M€	63,63 M€
IMT	2,19 M€	2,52 M€	4,71 M€
Aérodrome de Lasbordes	0,03 M€	0,15 M€	0,18 M€
4 Saisons - Fontbeuzard	0,02 M€	0,03 M€	0,05 M€
Crématorium	0,10 M€	1,29 M€	1,39 M€
Pompes Funèbres	0,17 M€	2,98 M€	3,15 M€
Théâtre et Orchestre	1,04 M€	34,67 M€	35,71 M€
<b>Total</b>	<b>963,46 M€</b>	<b>1 051,46 M€</b>	<b>2 014,92 M€</b>

# Les chiffres consolidés : budget principal et budgets annexes (en M€)

REPARTITION DES DEPENSES INSCRITES DANS LES BUDGETS 2018 CONSOLIDES												
	Budget principal	Assainissement	Eau	Immobilier entreprises	Oncopôle	IMT	Crématorium	Lasbordes	4 Saisons	Pompes Funèbres	Théâtre et Orchestre	TOTAL
Dépenses de fonctionnement	896,89	31,75	40,73	13,23	27,22	2,52	1,29	0,15	0,03	2,98	34,67	1 051,46
Dépenses d'investissement	806,20	48,79	40,88	27,63	36,41	2,19	0,10	0,03	0,02	0,17	1,04	963,46
<b>TOTAL</b>	<b>1 703,09</b>	<b>80,54</b>	<b>81,61</b>	<b>40,86</b>	<b>63,63</b>	<b>4,71</b>	<b>1,39</b>	<b>0,18</b>	<b>0,05</b>	<b>3,15</b>	<b>35,71</b>	<b>2 014,92</b>
Opérations d'ordre	230,95	16,44	6,63	3,89	51,81	1,67	0,10	0,03	0,04	0,18	0,40	312,13
Opérations entre budgets de Toulouse Métropole	45,09	0,58	14,55									60,22
Opérations d'ordre interne	143,26	16,08	25,74	3,70	10,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198,96
Dépenses réelles (TOTAL- opérations d'ordre, réciproques et internes)	1 283,79	47,44	34,69	33,27	1,64	3,04	1,29	0,15	0,01	2,98	35,31	1 443,61
Attribution de compensation	258,23											258,23
Total hors attribution de compensation	1 025,56	47,44	34,69	33,27	1,64	3,04	1,29	0,15	0,01	2,98	35,31	1 185,38
Moyens généraux	103,11						0,73			2,04		105,87
Avances aux SEM et achat d'actions	2,68											2,68
Annuité de la dette	64,24	4,68	3,42	3,52	1,07	1,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78,59
Dépenses imprévues, péréquation et divers et fctva	5,80											5,80
<b>Total coûts de structure</b>	<b>175,83</b>	<b>4,68</b>	<b>3,42</b>	<b>3,52</b>	<b>1,07</b>	<b>1,67</b>	<b>0,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,04</b>	<b>0,00</b>	<b>192,94</b>
<b>Dotation de solidarité communautaire</b>	<b>18,00</b>											<b>18,00</b>
<b>Investissement</b>	<b>462,20</b>	<b>25,64</b>	<b>11,81</b>	<b>20,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,80</b>	<b>0,10</b>	<b>0,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,18</b>	<b>1,04</b>	<b>522,08</b>
<b>Actions (fonctionnement)</b>	<b>369,53</b>	<b>17,12</b>	<b>19,46</b>	<b>9,46</b>	<b>0,56</b>	<b>0,58</b>	<b>0,47</b>	<b>0,12</b>	<b>0,01</b>	<b>0,77</b>	<b>34,27</b>	<b>452,36</b>
<b>Total des interventions communautaires</b>	<b>849,73</b>	<b>42,75</b>	<b>31,27</b>	<b>29,75</b>	<b>0,56</b>	<b>1,37</b>	<b>0,57</b>	<b>0,15</b>	<b>0,01</b>	<b>0,95</b>	<b>35,31</b>	<b>992,43</b>
Rappel 2017	758,23	31,98	30,90	33,96	0,60	1,86	1,20	0,17	0,03	3,21	35,14	897,27

# Présentation générale du budget principal

Le tableau ci-après permet de mettre en perspective les évolutions du budget 2018 de la Métropole avec le budget 2017, qu'il s'agisse du budget primitif voté ou de l'ensemble de l'alloué de l'année. Ce tableau somme l'ensemble des emplois et des ressources, du budget principal, fonctionnement et investissement confondus.

Globalement, le **budget 2018 est en progression de 0,5 %** par rapport au budget 2017.

## EMPLOIS

Les **dépenses de fonctionnement** communautaires sont **en recul de 3,5 %**, passant de 556 M€ à 536 M€ par rapport à l'année dernière. C'est le résultat notamment des efforts effectués pour maîtriser la dépense publique et de l'optimisation et la rationalisation d'un certain nombre de processus.

Il s'agit de noter que la hausse de plus de 50 M€ des dépenses de fonctionnement entre le BP 2017 et le BP 2018 s'explique à près de 80 % par la création des « Services communs ».

Les **dépenses d'investissement**, quant à elles, connaissent une **progression de près de 5 %**, passant de 466 M€ à 488 M€, qui s'explique principalement par l'accélération logique des programmes d'investissement à mi-mandat.

## RESSOURCES

Les **recettes fiscales progresseront en 2018 d'environ 1,6 %**, passant de **761,69 M€ à 773,75 M€**, en lien principalement avec la revalorisation des bases, leur augmentation physique ainsi que la progression plus notable de certaines taxes spéciales.

Pour la première année depuis 2014, **le niveau des dotations, subventions et autres transferts reste stable** à plus de 80 M€.

Les **autres produits** de fonctionnement **progressent de près de 10 %** grâce notamment aux recettes des FPS ainsi qu'aux redevances de certaines délégations de service public.

EQUILIBRE GENERAL	BUDGET PRIMITIF 2017	BUDGET ALLOUE 2017	BUDGET PRIMITIF 2018	Variation Alloué 2017 / BP 2018
<b>EMPLOIS</b>	<b>1 240,68</b>	<b>1 322,66</b>	<b>1 328,88</b>	<b>0,5%</b>
Attribution de compensation	261,67	218,55	215,93	-1,2%
Dotation de solidarité communautaire	16,50	18,06	18,00	-0,3%
Reversements de fiscalité (FPIC et dégrèvements)	5,13	5,27	5,75	9,1%
Dépenses d'investissement	414,04	465,96	488,35	4,8%
Dépenses de fonctionnement communautaires	486,03	556,18	536,61	-3,5%
Dettes (yc remboursement prêt à taux zéro FCTVA)	57,30	58,65	64,24	9,5%
<b>RESSOURCES</b>	<b>1 240,68</b>	<b>1 322,66</b>	<b>1 328,88</b>	<b>0,5%</b>
Emprunt	265,37	200,71	270,70	34,9%
Fiscalité large	761,44	761,69	773,75	1,6%
DGF, subventions et autres transferts	80,02	80,32	80,88	0,7%
Redevances, tarifs, loyers	133,85	185,52	203,55	9,7%
Fonds de roulement		94,42		
<b>Total</b>	<b>1 240,68</b>	<b>1 322,66</b>	<b>1 328,88</b>	<b>0,5%</b>

# L'évolution des produits de fonctionnement en 2017

PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT en millions d'euros	BUDGET PRIMITIF 2017	BUDGET ALLOUÉ 2017	BUDGET PRIMITIF 2018	Variation alloué 2017 / BP 2018
<b>Recettes totales</b>	<b>877,40</b>	<b>873,85</b>	<b>889,59</b>	<b>1,8%</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>518,61</b>	<b>518,95</b>	<b>532,00</b>	<b>2,5%</b>
Recettes fiscales des entreprises	278,00	282,27	288,73	2,3%
Fiscalité ménage	240,60	236,68	243,27	2,8%
<b>Autres recettes fiscales</b>	<b>102,20</b>	<b>102,11</b>	<b>106,17</b>	<b>4,0%</b>
TEOM*	98,90	98,81	102,17	3,4%
Taxe de séjour intercommunale	3,30	3,30	4,00	21,2%
<b>Concours financiers de l'Etat</b>	<b>151,64</b>	<b>152,83</b>	<b>148,09</b>	<b>-3,1%</b>
DGF dotation d'intercommunalité	11,00	12,20	12,51	2,5%
DGF dotation de compensation	95,95	95,15	93,24	-2,0%
Compensations fiscales	44,69	45,48	42,34	-6,9%
<b>Autres produits</b>	<b>104,96</b>	<b>99,96</b>	<b>103,33</b>	<b>3,4%</b>

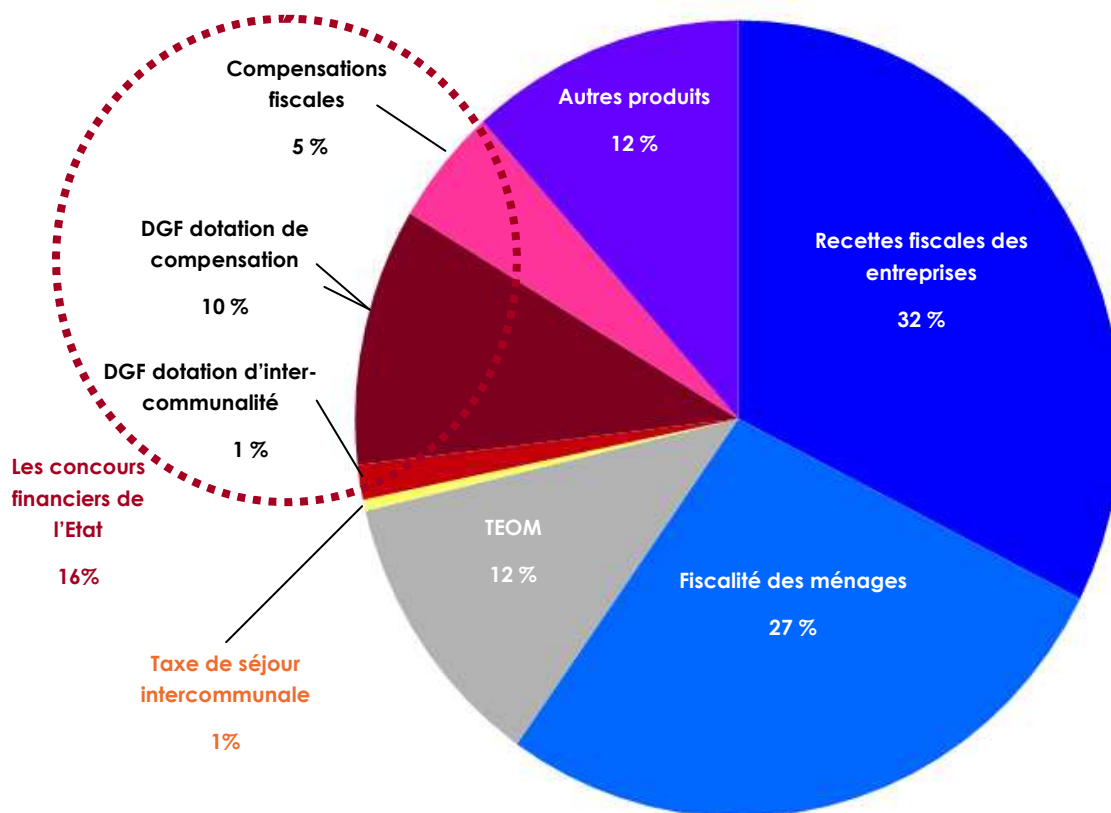
Les **recettes totales de fonctionnement** sont prévues dans le cadre du budget à hauteur de **889,59 M€**, soit une **progression de 1,8 % par rapport aux recettes de 2017**.

## Les contributions directes

Elles se composent désormais de deux types d'impôts :

- les impôts à taux d'imposition fixés localement, qui progressent en fonction du coefficient de majoration forfaitaire de la loi de finances (budget bâti avec un coefficient national à 1%) de la hausse physique des bases estimées en fonction des évolutions observées ces dernières années et du vote des taux décidé en avril de chaque année,
- des impôts à taux d'imposition nationaux ou à barèmes nationaux comme la CVAE, les IFR ou la TASCOM.

# L'évolution des produits de fonctionnement en 2018



## La fiscalité professionnelle : 289 M€

### 1. La CFE : 186 M€

Le produit inscrit dans ce budget 2018 prévoit :

- une revalorisation des valeurs locatives de 1 %. Les valeurs locatives des locaux professionnels, conformément aux dispositions de la révision, seront revalorisées par secteur et par catégorie de local en fonction de l'évolution réelle des loyers à partir de 2019 ;
- une progression physique des bases de 2 % correspondant à l'augmentation du nombre et des surfaces des locaux professionnels.

L'évolution du taux de CFE est strictement encadrée par le Code Général des Impôts et obéit à des règles de lien entre l'EPCI et ses communes membres.

La variation à la hausse du taux de CFE se trouve ainsi liée à la variation de la fiscalité ménages de ses communes membres.

Le Code général des impôts propose de retenir obligatoirement le coefficient de variation le plus faible parmi les deux suivants : soit le coefficient de la seule taxe d'habitation, soit le coefficient global taxe d'habitation-taxes foncières. Autrement dit, l'évolution du taux de CFE doit être inférieure ou égale à la plus faible des évolutions constatées en taxe d'habitation d'un côté, en moyenne des trois taxes ménages de l'autre.

Lors de la notification des bases fiscales, cette possibilité d'augmentation du taux de CFE, dit taux maximum de droit commun, sera calculée par les services de l'Etat. Le produit fiscal de CFE inscrit au BP 2018 n'intègre pas de progression de taux.

# Les recettes fiscales en 2018

Evolution des produits fiscaux larges				
En Millions d'euros	BUDGET PRIMITIF 2017	BUDGET 2017 après notification	BUDGET PRIMITIF 2018	Variation notifié 2017 / BP 2018
<b>1- Fiscalité professionnelle</b>	<b>413,64</b>	<b>416,51</b>	<b>418,65</b>	<b>0,5%</b>
<b>Produit des impositions directes</b>	<b>278,00</b>	<b>282,27</b>	<b>288,73</b>	<b>2,3%</b>
Cotisation foncière des entreprises	178,00	180,83	186,26	3,0%
Cotisation valeur ajoutée	88,50	90,19	91,09	1,0%
IFER	2,45	2,57	2,57	0,0%
TASCOM	9,05	8,68	8,81	1,5%
<b>Compensations</b>	<b>135,64</b>	<b>134,24</b>	<b>129,92</b>	<b>-3,2%</b>
Compensations fiscales CET + dotation unique spécifique TP	0,74	0,14	0,15	7,1%
Dotations de compensation (compensation SPPS recyclée dans la DGF)	95,95	95,15	93,24	-2,0%
Dotations de neutralisation (suppression TP)	38,95	38,95	36,53	-6,2%
<b>2- Fiscalité ménage</b>	<b>250,50</b>	<b>242,78</b>	<b>248,93</b>	<b>2,5%</b>
<b>Produit des impositions directes</b>	<b>245,50</b>	<b>236,68</b>	<b>243,27</b>	<b>2,8%</b>
Taxe d'habitation	171,17	167,66	172,69	3,0%
Taxe sur le foncier bâti	68,20	67,80	69,36	2,3%
Taxe sur le foncier bâti non bâti	5,44	0,54	0,54	0,0%
Taxe additionnelle sur le FNB	0,69	0,68	0,68	0,0%
<b>Compensations</b>	<b>5,00</b>	<b>6,10</b>	<b>5,66</b>	<b>-7,2%</b>
Compensations fiscales TH	4,60	5,84	5,45	-6,7%
Compensations fiscales foncier bâti	0,40	0,26	0,21	-19,2%
<b>3- Autres taxes</b>	<b>102,20</b>	<b>102,11</b>	<b>106,17</b>	<b>4,0%</b>
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	98,90	98,81	102,17	3,4%
Taxe de séjour intercommunale	3,30	3,30	4,00	21,2%
<b>PRODUITS FISCAUX LARGES TOTAUX</b>	<b>1425,98</b>	<b>1416,19</b>	<b>1436,28</b>	<b>1,4%</b>
Péréquation nationale	4,50	4,50	5,05	12,2%
<b>PRODUITS FISCAUX LARGES TOTAUX diminués du reversement pour la péréquation nationale</b>	<b>761,84</b>	<b>756,90</b>	<b>768,70</b>	<b>1,6%</b>

**2. La CVAE : 91 M€**

Le produit de la CVAE reçu par les collectivités locales est calculé à partir d'un taux unique national.

Les modalités de perception de cet impôt (acomptes et soldes calculés sur des exercices différents) amplifient les phénomènes de hausse et de baisse liés aux résultats des entreprises.

En 2017, le montant de la CVAE perçue est de 90,2 M€, l'hypothèse retenue dans ce budget est une progression de 1 %.

**3. Les IFR : 2,57 M€**

Ce sont les entreprises de réseaux qui s'acquittent de cet impôt, calculé à partir des bases constatées sur le territoire de l'EPCI et d'un barème national.

Le produit est relativement stable. Un produit identique à celui perçu en 2017 est proposé.

**4. La TASCOM : 8,8 M€**

La taxe sur les surfaces commerciales a été transférée en substitution d'une partie de la dotation de compensation des EPCI. Le barème a été relevé par le conseil de communauté de 0,05 % en 2015 comme la loi l'y autorisait. Le produit devrait évoluer de 1,5 % en 2018.

**5. La TSI : 4 M€**

La taxe de séjour intercommunale est recouvrée par la Métropole depuis 2016 et collectée par les hébergeurs de tourisme auprès des hôtes venant séjourner. Son montant est estimé pour 2018 à 4 M€.

Il convient de noter que depuis 2017 le département de la Haute-Garonne a instauré une taxe additionnelle à la taxe de séjour qui correspond à 10 % du montant de cette dernière. La taxe additionnelle est recouvrée par la métropole et reversée au département.

**Les compensations fiscales de la fiscalité professionnelle : 130 M€****1. Les compensations de l'ancienne taxe professionnelle : 0,15 M€**

Ces compensations diminuent d'année en année car elles font partie des dotations d'ajustement de l'enveloppe normée des concours financiers de l'Etat. En 2018, elles devraient se situer aux environs de 0,15 M€.

**2. La dotation de compensation : 93 M€**

Cette dotation se compose de l'ancienne compensation pour suppression de la part salaire de la TP. Elle fait désormais partie de la Dotation globale de fonctionnement.

Depuis plusieurs années, en loi de finances, cette dotation diminue régulièrement au profit des dotations de péréquations.

Pour 2018, son montant serait réduit d'environ 2 M€. Elle était de 95 M€ en 2017.

**3. Les dotations de neutralisation de la réforme de la taxe professionnelle : 36,5 M€**

Une première dotation, la DCRTP, a été allouée à chaque niveau de collectivité selon les pertes dues à la réforme fiscale de 2010. Elle est figée depuis 2014. En l'état actuel du PLF, elle subirait une diminution de 17 % passant ainsi de 14,31 M€ à 11,89 M€.

Un deuxième dispositif, via le FNGIR, assure la compensation individuelle de chaque collectivité selon qu'elle perd (elle est bénéficiaire du fonds) ou qu'elle gagne (elle est contributrice au fonds). Le montant du FNGIR est de 24,6 M€. Ce montant n'évolue pas d'année à année.

## La fiscalité ménage : les taxes d'habitation et de fonciers : 243 M€

### 1. Les taxes d'habitation et de fonciers : 243 M€

L'hypothèse de progression physique des bases envisagée pour la taxe d'habitation est de 2 % et pour le foncier bâti de 1,3 %. La progression de la taxe d'habitation a été majorée cette année afin de tenir compte du retour progressif à l'imposition des « parents isolés ». Ce retour à imposition a été récemment remis en question par un amendement au projet de loi de finances.

Le budget a été bâti avec une hypothèse de revalorisation des valeurs locatives à 1 % et avec une stabilité des taux.

Ces montants seront donc réajustés lors de l'étape budgétaire qui suivra la notification des bases par les services fiscaux en avril 2018.

### 2. Les compensations des taxes d'habitation et de fonciers : 5,6 M€

Ces compensations accompagnent le transfert de la part départementale de la taxe d'habitation.

Les compensations fiscales de taxe d'habitation ont été estimées lors de la préparation du budget à 5,45 M€, diminution de plus de 6 % par rapport à 2017. Cependant, si l'on considère les récentes modifications sur la fiscalité des « parents isolés », cette compensation pourrait être supérieure.

Les compensations fiscales de foncier bâti sont modiques et sont, pour 2018, estimées à 0,21 M€.

### 3. La TEOM : 102 M€

Parmi les autres recettes fiscales, la principale est la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. La prévision de progression du produit de la TEOM est d'environ 2,5 M€, sans prévision d'augmentation de taux.

La réflexion sur l'harmonisation des taux de TEOM devrait se concrétiser sur la base du volontariat.

## La DGF : la dotation d'intercommunalité de 12,5 M€

La contribution de la métropole au redressement des comptes publics est stable en 2018 (34 M€). L'augmentation de la dotation d'intercommunalité en 2018 est liée à la progression de la population.

### La péréquation nationale : 5,05 M€

L'enveloppe nationale du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales est stabilisée à 1 Md€.

Cependant, la finalisation de la carte intercommunale et la progression du coefficient d'intégration fiscale vont avoir un impact à la hausse sur la contribution. En 2017, la contribution s'est élevée à 4,6 M€, pour 2018, un montant de 5,05 M€ est proposé.

### Les subventions, participations et autres produits d'exploitation : 103 M€

Ce poste est en augmentation de plus de 3M€ par rapport à 2017.

On note tout d'abord une diminution :

- des charges de personnel compensées par la Ville de Toulouse de près de 10 M€ passant de 14,17 M€ au BS 2017 à 3,7 M€ au BP 2018 ;
- de la dotation versée par le Département de 1,76 M€ pour se mettre en conformité avec la convention de transfert.

D'autre part, certaines recettes de fonctionnement sont créées ou progressent fortement :

- les produits liés aux forfaits de post-stationnement (recette nouvelle), estimés à 3,8 M€ en 2018 ;
- les redevances des parkings en gestion déléguées, en progression de 5,6 M€.





### Focus

#### La révision des valeurs locatives

La révision des valeurs locatives est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 effective pour l'ensemble des locaux professionnels.

Elle substitue, à l'ancien système d'évaluation basé sur des références des années 70 dont l'actualisation se faisait chaque année forfaitairement et uniformément sur l'ensemble du territoire, un dispositif mis à jour tous les ans à partir des loyers réels constatés par secteur tarifaire et par catégorie de local.

Les contribuables à la taxe foncière et à la cotisation foncière des entreprises ont reçu leurs premiers avis d'imposition avec les tarifs révisés à compter de fin août 2017.

Si la transition s'est faite en douceur grâce à deux mécanismes d'amortissement que sont le « planchonnement » et le lissage ainsi qu'un mécanisme de neutralisation garantissant un égal niveau de ressources pour les collectivités, de nombreuses interrogations demeurent sur la pérennité du dispositif.

En effet, la fin des dispositifs d'amortissement d'ici 2025 pourrait générer une variation brutale des cotisations.

De même, la classification des locaux en catégories ayant été menée à partir des déclarations des propriétaires, et souvent sans vérifications, les possibilités d'optimisation fiscale pour les contribuables sont grandes et pourraient conduire à des pertes de ressources pour les collectivités bénéficiaires.

Enfin, la remise *sine die* par le gouvernement de la révision des locaux d'habitation et la perspective d'une réforme profonde de la fiscalité locale à l'horizon 2020 fragilisent encore ce nouveau dispositif.

# Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT en millions d'euros	BUDGET PRIMITIF 2017	ALLOUE 2017	BUDGET PRIMITIF 2018	Variation alloué 2017 / BP 2018	Structure des dépenses 2018
<b>Dépenses réelles totales</b>	<b>785,21</b>	<b>812,99</b>	<b>793,95</b>	<b>-2,3%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Reversements aux communes</b>	<b>278,17</b>	<b>236,61</b>	<b>233,93</b>	<b>-1,1%</b>	<b>29,5%</b>
. Attribution de compensation	261,67	218,55	215,93	-1,2%	27,2%
. Dotation de solidarité communautaire	16,50	18,06	18,00	-0,3%	2,3%
<b>Dépenses réelles totales nettes des reversements aux communes</b>	<b>507,03</b>	<b>576,38</b>	<b>560,02</b>	<b>-2,8%</b>	<b>70,5%</b>
. Dépenses liées aux politiques publiques nettes des reversements aux communes	486,03	532,30	536,61	0,8%	67,6%
. Péréquation nationale	4,50	4,50	5,05	12,2%	0,6%
. Dégrèvements de fiscalité	16,00	0,77	0,70	-9,1%	0,1%
. Frais financiers	15,87	14,93	17,66	18,3%	2,2%

De l'alloué 2017 au BP 2018, **les dépenses réelles de fonctionnement reculent de 2,3 %**.

Cette maîtrise de la dépense est une nécessité dans un contexte encore incertain de poursuite de la participation des collectivités au redressement des comptes publics.

Si on retire les reversements de fiscalité aux communes, le budget réel de fonctionnement de Toulouse Métropole est en recul de 16 M€ ; il passe en effet de 576,4 M€ en 2017 à 560,0 M€ en 2018.

*Pour rappel, la diminution de plus de 46 M€ de l'attribution de compensation entre le BP 2017 et le BP 2018, et corrélativement la hausse d'un montant approchant des dépenses de fonctionnement (hors dégrèvement, péréquation et frais financiers) est lié pour plus de 80% à la création des « Services communs ».*

## Les dépenses de fonctionnement par nature

### Les reversements aux communes : 237 M€

### L'attribution de compensation (AC) : 219 M€

L'évolution des compétences entre collectivités, telle qu'elle résulte de la loi (loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation terri-

toriale de la République (NOTRe), a conduit à une redéfinition des compétences et des besoins de financement entre les communes et les EPCI. Elle nécessite une nouvelle détermination des montants d'AC de façon à permettre aux EPCI et aux communes membres d'exercer pleinement leurs compétences.

En 2017, deux commissions d'évaluation des transferts de charges (CLECT) ont eu lieu. Elles ont notamment conduit, à l'évaluation forfaitaire, dès 2017, de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) et à des ajustements de l'évaluation financière des équipements toulousains 2016 définis d'intérêt communautaire. L'attribution de compensation a donc été ajustée pour intégrer les montants issus de l'évaluation financière.

De plus, en vertu de l'article L 5211-4-2 du CGCT, suite aux délibérations métropolitaines, adoptant le schéma de mutualisation de Toulouse Métropole, et communales, approuvant la convention de services communs de l'ensemble des directions supports de la Ville de Toulouse et de Toulouse Métropole, il a été soumis à l'avis de la CLECT, la retenue pour la Ville de Toulouse au titre des services communs et des personnels transférés au 1er janvier 2017.

Le montant en 2017 est de 41,9 M€.

# Les dépenses de fonctionnement détaillées

Reversements aux communes	2018
DSC réintégrée en 2004	36,707
DSC réintégrée en 2009	40,044
DSC réintégrée en 2010	6,887
DSC 2018	18,000
<b>Total DSC</b>	<b>101,638</b>
produits fiscaux et dotations de compensation fiscales	667,58
<i>Part de la DSC dans les produits fiscaux</i>	<i>15,22%</i>
<b>AC</b>	<b>215,93</b>
produits fiscaux et dotations de compensation fiscales	667,58
<i>Part de l'AC dans les produits fiscaux</i>	<i>32,35%</i>
<b>AC+DSC 2018</b>	<b>233,93</b>
produits fiscaux et dotations de compensation fiscales	667,58
<i>Part des reversements aux communes dans les produits fiscaux</i>	<i>35,04%</i>
<i>P/ mémoire 2017</i>	<i>42,21%</i>

## La dotation de solidarité : 18 M€

La Dotation de Solidarité Communautaire 2018 serait équivalente à 2017, soit 18 M€. Pour 2017, la dotation de solidarité a été augmentée de 1,50 M€.

Comme le montre le tableau ci-dessus, en additionnant les trois DSC successivement intégrées dans l'attribution de compensation des communes, la part de la DSC représente 101,7 M€.

Au total, 35,04 % des produits fiscaux sont reversés aux communes membres.

## Les critères de la DSC

Le montant 2017 s'est élevé à 18 M€.

Depuis 5 ans (2013, 2014, 2015, 2016, 2017), la DSC est composée de 3 parts :

- **La première part**, appelée **dotation « tronc commun »**, la plus importante, est assise sur des critères prévus par la réglementation c'est-à-dire le revenu par habitant et l'insuffisance de potentiel fiscal ou sur des critères historiques comme l'effort fiscal.

En 2017, cette part a progressé de 1,25 M€ et s'élève à 11,95 M€.

- **La deuxième part**, appelée **« dotation de rattrapage »**, a pour but de créer un effet de péréquation plus ample. Elle repose sur une évaluation des inégalités de moyens entre communes.

Pour cela, trois « strates » de communes ont été définies sur la base de critères démographiques :

- les communes de moins de 4 000 habitants,
- les communes entre 4 000 et 7 000 habitants,
- les communes de plus de 7 000 habitants.

Au sein de chaque strate, seules les communes dont les ressources par habitant sont inférieures à la moyenne sont éligibles à la dotation particulière.

Au final, depuis 2017, 20 communes ont été éligibles à la dotation particulière. Le calcul des droits est actualisé chaque année pour tenir compte de l'évolution des situations.

En 2017, cette part a été en progression de 0,25 M€ et s'élève à 2,5 M€.

- **Une troisième part** a été créée en 2013 pour **compenser les pertes de dotations liées au nouveau calcul du potentiel fiscal**, consécutif à la réforme de la fiscalité locale de 2010.

En 2017, 3,55 M€ ont été consacrés à cette part.

La création de cette 3ème part était conjoncturelle, pour amortir les effets de la réforme fiscale de 2010.

- **De plus, un mécanisme de garantie a été introduit en 2016 pour que la DSC de N soit, a minima, égale à la DSC de N-1.**

En effet, avec l'application de ce pacte, 4 communes voyaient leur DSC 2017 devenir inférieure à celle de 2016. Aussi pour 2017, cela a représenté 57 K€.

# Les dépenses de fonctionnement par nature

Evolution des charges de fonctionnement par nature hors reversements aux communes				
En millions d'euros	BUDGET PRIMITIF 2017	ALLOUE 2017	BUDGET PRIMITIF 2018	Variation alloué 2017 / BP 2018
Fournitures et prestations	90,39	93,09	91,77	-1,4%
Dépenses de personnel	174,75	212,68	222,02	4,4%
Participations et contributions	214,16	217,28	214,26	-1,4%
<b>dont SMTC</b>	<b>101,60</b>	<b>101,60</b>	<b>101,60</b>	<b>0,0%</b>
Frais financiers	15,87	14,93	17,66	18,3%
Péréquation nationale	4,50	4,50	5,05	12,2%
Dégrèvements de fiscalité	0,63	0,77	0,70	-9,1%
Dépenses exceptionnelles	6,74	9,25	8,56	-7,5%
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement nettes des reversements aux communes et hors provisions</b>	<b>507,03</b>	<b>552,50</b>	<b>560,02</b>	<b>1,4%</b>
Provisions		23,88		
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement nettes des reversements aux communes hors compétences nouvelles</b>	<b>507,03</b>	<b>576,38</b>	<b>560,02</b>	<b>-2,84%</b>

## Les dépenses de fonctionnement hors reversements : 488 M€

### Les frais de personnel : 222 M€

La masse salariale inscrite en 2018 au budget primitif est de 222 M€, ce qui correspond à un taux d'évolution comparativement au CA prévisionnel 2017 de +4,4 %.

Les principaux postes justifiant cette progression de l'ordre de 9,3 M€ sont les suivants :

- l'effet année pleine des mesures 2017, notamment les recrutements, est estimé à 4,4 M€ ;
- le GVT (Glissement Vieillesse Technicité) génèrera un surcoût de 1,8 M€ ;
- les mesures fixées par l'Etat pourraient générer un surcoût de l'ordre de 1 M€, en tenant compte du rétablissement du jour de carence qui devrait permettre d'économiser 0,3 M€ sur la masse salariale ;
- les entrées nettes de personnels permanents (solde des recrutements et départs prévision-

nels) sont estimées à 2,1 M€. Cette prévision tient compte d'une hypothèse de non remplacement d'un départ définitif sur trois ;

- la poursuite d'une gestion rigoureuse en matière de recours aux personnels temporaires et saisonniers laisse espérer une stabilité de ce poste de dépenses, géré en enveloppes fermées.

Si on tient compte des montants « remboursés » par la Ville de Toulouse et les budgets annexes au budget principal de Toulouse Métropole, le montant de la masse salariale est de 167 M€, de 5% supérieure à l'alloué 2017 (159 M€).

### Les achats de biens et de services : 92 M€

Directement lié à l'activité, ce poste évolue en fonction de l'augmentation des interventions de Toulouse Métropole et du développement de ses missions.

Evolution du poste contributions et subventions				
En millions d'euros	BUDGET PRIMITIF 2017	ALLOUE 2017	BUDGET PRIMITIF 2018	Variation alloué 2017 / BP 2018
<b>Contributions et participations</b>	<b>214,16</b>	<b>217,28</b>	<b>214,26</b>	<b>-1,39%</b>
. Service incendie	19,53	19,49	19,70	1,1%
. Syndicat mixte des transports	101,60	101,60	101,60	0,0%
. DECOSET	34,27	34,27	35,27	2,9%
. Déficit du budget annexe Activités Immobilières	3,64	3,64	2,80	-23,2%
. Subventions aux associations	15,81	16,58	16,02	-3,4%
. Subventions à des organismes publics	28,14	29,09	27,77	-4,5%
<i>dont participation budget annexe Orchestre National et Théâtre du Capitole</i>	27,30	27,30	26,40	-3,3%
. Indemnités des élus	2,20	2,24	2,24	0,0%
. Aides à la personne	3,02	3,33	3,06	-8,1%
. Autres contributions versées	5,94	7,02	5,80	-17,4%

Eu égard aux efforts de maîtrise de ce poste, la progression des dépenses est limitée à 1,4 M€ entre le BP 2017 et le BP 2018. Il convient néanmoins de noter les évolutions suivantes au sein du poste :

- le « Grand spectacle » de la Machine nécessite l'inscription de 2,41 M€ de crédits ;
- la compétence GEMAPI représente un montant total d'intervention de 0,61 M€ ;
- les dépenses relatives à l'informatique progressent de 0,40 M€, notamment pour la mise en sécurité des installations.

#### **Les contributions et subventions, c'est-à-dire les transferts de crédits à des organismes partenaires de Toulouse Métropole : 214 M€**

Les subventions aux associations atteindront un montant de 16 M€ en 2018, en progression par rapport au montant voté au BP 2017 et en léger recul par rapport à l'alloué.

Les contributions de la Métropole sont les suivantes :

- le contingent incendie pour un montant de 19,70 M€ (19,49 M€ en 2017) ;
- la contribution au syndicat mixte des transports en commun (SMTC) pour 101,6 M€ (cette contribution devrait connaître une forte progression à compter de 2019 afin de financer les investissements de la 3ème ligne du métro « Toulouse Aérospace Express ») ;
- la contribution au syndicat mixte de traitement des ordures ménagères (DECOSET) pour un montant de 35,27 M€ (34,27 M€ en 2017) ;
- la subvention d'équilibre du budget annexe Orchestre et Théâtre National du Capitole pour un montant de 26,4 M€, en recul de 3,3 % afin de prendre en compte un excédent cumulé de plus de 5 M€ ;
- la subvention au budget annexe des activités immobilières pour un montant 2,8 M€.

#### **Les frais financiers : 16 M€**

La prévision budgétaire est basée sur l'encours de dette estimé au 31/12/2017 et intègre une légère remontée des taux variables.

Les frais financiers inscrits au BP 2018 s'élèvent à 17,7 M€ soit une hausse de 2,7 M€ par rapport à

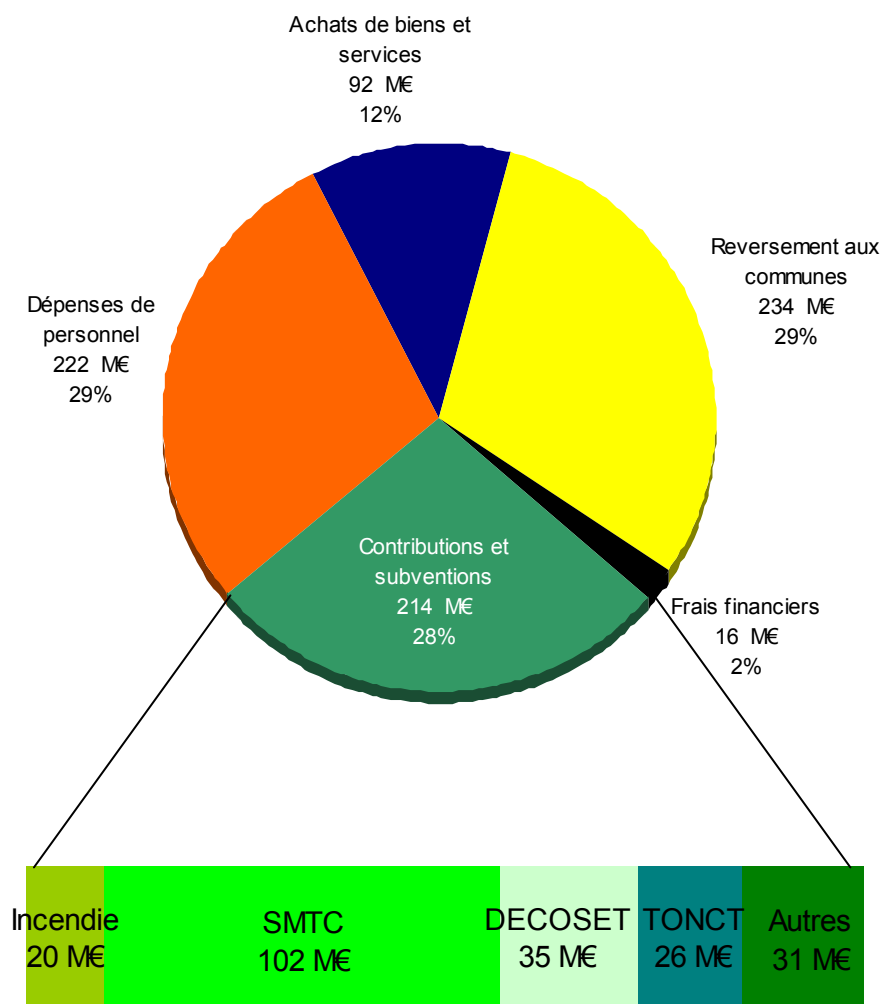
# La structure du budget de fonctionnement

l'alloué 2017.

La croissance des frais financiers demeure limitée grâce à une gestion active de dette et un contexte de taux bas.

Ainsi, le taux moyen anticipé pour l'exercice 2018 de 2,29 % reste faible.

## Structure des dépenses réelles de fonctionnement au budget principal



# Les dépenses de fonctionnement par compétence

Evolution des dépenses de fonctionnement par grand secteur d'activité			
En millions d'euros	BP 2017	BP 2018	Variation BP 2018 / BP 2017
Développement économique & recherche	17,02	16,91	-0,63%
Aménagement urbain	13,46	16,68	23,88%
Développement	30,48	33,59	10,20%
Habitat	1,45	1,29	-10,70%
Cohésion sociale	14,40	14,46	0,37%
Habitat et cohésion sociale	15,85	15,75	-0,64%
Voirie	31,91	30,47	-4,53%
Transports	102,02	102,00	-0,02%
Déplacements	133,93	132,47	-1,09%
Déchets	79,56	81,88	2,90%
Propreté	42,49	45,57	7,24%
Déchets et propreté	122,06	127,44	4,41%
Bases de loisirs et sports	3,44	3,36	-2,39%
Environnement (dont GEMAPI)	2,71	3,15	16,32%
Assainissement	11,63	12,07	3,79%
Incendie	19,81	20,04	1,16%
Opérations funéraires	3,84	3,91	1,82%
Cadre de vie	41,41	42,52	2,66%
Culture	48,15	52,66	9,38%
<b>Sous total Services opérationnels</b>	<b>391,88</b>	<b>404,43</b>	<b>3,20%</b>
Services fonctionnels	72,37	119,86	65,63%
Frais financiers	15,87	17,66	11,28%
Dép imprévues et divers	0,00	0,00	0,00%
Péréquation nationale et dégrèvements de fiscalité	4,80	5,75	19,79%
<b>TOTAL</b>	<b>484,92</b>	<b>547,70</b>	<b>12,95%</b>

## Les dépenses de fonctionnement par compétence :

Le tableau ci-dessus et le graphique de la page suivante illustrent les allocations budgétaires allouées par secteur d'activité communautaire hors versements aux communes. Les dépenses de personnel sont intégrées et réparties dans les différentes compétences.

La progression de 65,63 % des **services fonctionnels**, passant de 72,37 M€ à 119,86 M€, s'explique principalement par la prise en compte budgétaire de la création des « Services communs », dont la masse salariale est à titre principal portée par Toulouse Métropole et compensée par une diminution de l'attribution de compensation de la Ville de Toulouse.

- **Les déplacements** (voirie et transport) occupent la part la plus importante du budget avec **132,47 M€**. Dans ce montant, la part de la contribution au SMTC est prépondérante (101,6 M€).

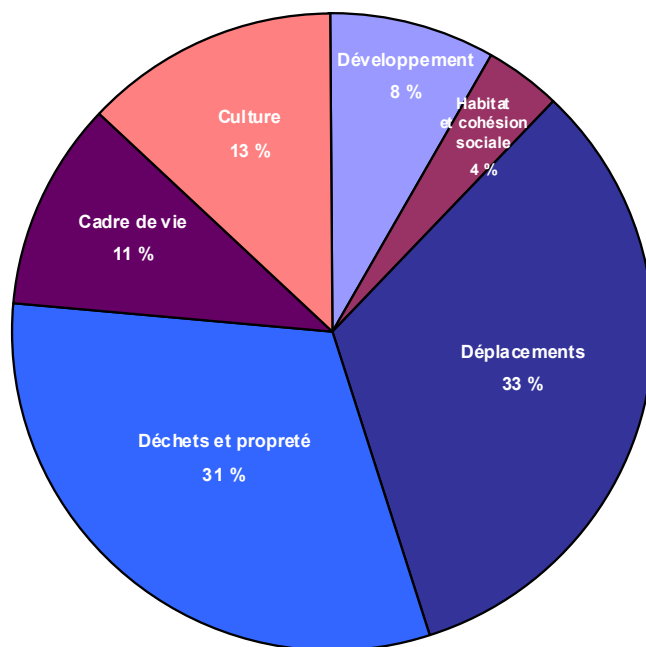
- **La compétence « propreté et déchets »** progresse de 4,41 % entre 2017 et 2018 pour atteindre 27,44 M€.

La compétence **déchets** est constituée de la part de traitement confiée à DECOSET (35,27 M€) et la part collecte gérée en régie pour 46,61 M€.

La compétence **propreté** s'élève à 45,57 M€ et est en progression de 7,24 %, ce qui s'explique en partie par une progression de la masse salariale.

# Les dépenses de fonctionnement par compétence

Répartition des dépenses de fonctionnement par grands secteurs d'activité (hors services fonctionnels)



- **Le développement économique** est stable à 16,91 M€. A noter cependant l'augmentation de la contribution à l'Agence d'attractivité qui sera portée à 6,3 M€.
- **Le développement urbain** est en progression de 23,88 % passant de 13,46 M€ en 2017 à 16,68 M€, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation de la masse salariale liée à la Politique de la ville.
- **L'item « cadre de vie »**, en progression de 2,66 %, regroupe l'offre de services de la Métropole vers la population notamment en matière :
  - d'environnement et de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) pour 3,15 M€,
  - d'assainissement pour 12,07 M€,
  - de prévention des incendies, notamment la contribution au SDIS, pour 20,04 M€,
  - d'offre de loisirs et de sports pour 3,36 M€,
  - d'opérations funéraires (cimetières toulousains, crématorium et pompes funèbres) pour 3,91 M€.
- **L'habitat et la cohésion sociale**, stables à 15,75 M€, intègrent le volet « social » des compétences transférées du département (FSL, FAJ), ainsi que la gestion des aires des gens du voyage.
- **La culture**, après avoir augmenté l'an passé du fait du transfert des équipements à vocation culturelle (TONC, Muséum), progresse de 9,38 % passant de 48,15 M€ à 52,66 M€.



# L'épargne

	BUDGET PRIMITIF 2017	BUDGET ALLOUE 2017	BUDGET PRIMITIF 2018
Produits de fonctionnement	877,40	873,85	889,59
Reversements aux communes, FPIC et dégrèvements fiscaux	283,30	241,88	239,68
Produit net de fonctionnement	594,10	631,97	649,91
Dépenses de gestion nettes	486,03	556,18	536,61
<b>Epargne de gestion</b>	<b>108,07</b>	<b>75,79</b>	<b>113,30</b>
Frais financiers	15,87	14,93	17,66
<b>Epargne brute ou capacité d'autofinancement</b>	<b>92,19</b>	<b>60,85</b>	<b>95,64</b>
Remboursement du capital de la dette	34,12	36,37	46,57
<b>Epargne nette</b>	<b>58,07</b>	<b>24,48</b>	<b>49,06</b>

Le tableau de formation de l'épargne, ci-dessus, présente les marges de manœuvre financières :

- **une épargne de gestion** proche de 113 M€ ;
- **une épargne brute** estimée à 96 M€.

Compte tenu du remboursement du capital de la dette de 46 M€, **l'épargne nette** serait de **49 M€**.

Cette épargne va donc constituer l'autofinancement des dépenses d'investissement de 2018, permettant de limiter le recours à l'emprunt et par voie de conséquence de baisser le montant de l'annuité sur les exercices suivants.

Pour 2018, le montant de l'investissement est prévu à hauteur de 488 M€.

# L'effort d'équipement

DEPENSES D'EQUIPEMENT En millions d'euros	BUDGET PRIMITIF 2017	BUDGET PRIMITIF 2018	Variation BP 2017 / BP 2018	Structure des dépenses en 2018
Etudes	11,45	9,94	-13,2%	2,0%
Acquisitions	81,11	60,72	-25,1%	12,4%
Travaux	220,18	311,10	41,3%	63,7%
Opérations pour compte de tiers	15,74	11,54	-26,7%	2,4%
Total des dépenses d'équipement direct	328,49	393,30	19,7%	80,5%
Subventions d'équipement versées	82,85	92,33	11,4%	18,9%
Total des subventions versées	82,85	92,33	11,4%	18,9%
Avances aux SEM	2,60	2,59	-0,4%	0,5%
Achat d'actions	0,00	0,09		0,0%
Remboursement prêt FCTVA	7,41	0,05		0,0%
Total des dépenses financières	10,01	2,73	-72,8%	0,6%
<b>Total des dépenses d'investissement (hors dette)</b>	<b>421,35</b>	<b>488,35</b>	<b>16%</b>	<b>100,0%</b>

## L'effort d'équipement en 2018

Les **dépenses d'investissement** inscrites au BP 2018 atteignent **488 M€**, en progression de 16% par rapport au BP 2017 (421 M€).

Comme le montre le tableau ci-dessus, le montant des dépenses d'équipement **direct** représente **80,5 %** des dépenses et **celui des fonds de concours 18,9 %**.

Pour 2017, les 92,33 M€ de subventions versées sont **principalement** dédiées :

- ✓ **à la voirie**, dont notamment 2 M€ pour le PDMI et 6,3 M€ pour la voirie de Montaudran ;
- ✓ **aux transports**, principalement pour les études liées à la future LGV pour 10,5 M€ ;
- ✓ **à l'aménagement**, au titre de la participation aux différentes ZAC pour près de 15 M€ ;
- ✓ **à l'habitat**, principalement pour le logement social public pour 27,9 M€ ;
- ✓ **au développement économique**, en participations aux budgets annexes, dont notamment celui des activités immobilières, pour près de 6,8 M€ ;
- ✓ **à la culture**, avec essentiellement la subvention

d'équipement de 0,64 M€ au budget annexe du Théâtre et Orchestre Nationale du Capitole et la participation de 0,95 M€ aux équipements de la Halle des mécaniques.

## Les dépenses d'équipement

Comme pour les années précédentes, le Conseil de la Métropole votera la plus grande part de ses opérations en procédure d'autorisation de programmes-crédits de paiement afin d'avoir une meilleure adéquation entre les prévisions budgétaires annuelles et leur réalisation.

## Les opérations 2018 au sein de la programmation pluriannuelle communautaire : 488,30 M€

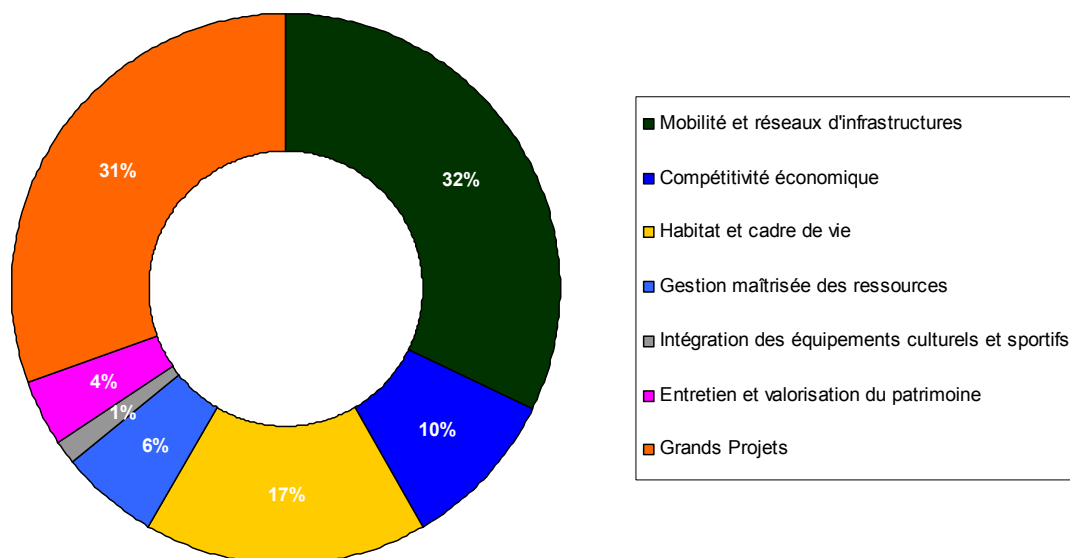
Comme le montrent les tableaux page 26 et 27, les opérations de Toulouse Métropole sont déclinées en 7 axes stratégiques conformément au vote de la PPIM en juin 2015.

# Le programme d'équipement 2018 de Toulouse Métropole

<b>1 – MOBILITES ET RESEAUX D'INFRASTRUCTURES</b>	<b>156,88</b>
<b>Voirie enveloppes locales</b>	<b>94,79</b>
- Enveloppe locale Toulouse	60,31
- Enveloppe locale autres communes	34,48
<b>Déplacements et voirie</b>	<b>56,11</b>
Les Ramblas	8,70
PDMI-Voiries d'Etat	2,00
Participation parking Lycée Pibrac	0,10
Maillage secteur Est	3,07
Amélioration secteur Nord	8,00
Réseaux cyclables	5,54
Amélioration des déplacements	0,41
Ligne Garonne	0,06
Maillage secteur Nord Ouest	13,29
Couloirs de bus	7,83
Signalisation lumineuse	0,06
Etudes pour nouvelles mobilités	0,07
Réfections définitives des tranchées sur la voirie	0,80
Routes départementales	5,99
Electromobilité assujettie à la TVA	0,20
<b>PUP</b>	<b>5,92</b>
<b>Parkings</b>	<b>0,06</b>
<b>2 – COMPETITIVITE ECONOMIQUE</b>	<b>46,90</b>
<b>MONTAUDRAN</b>	<b>22,78</b>
Etudes Grands Projets Montaudran Aérospace	0,05
Infrastructures	6,88
Aménagements des espaces publics en mandat dt ceux du projet Piste des Géants	6,00
Halle des Machines	1,30
Acquisitions foncières et démolition	1,59
Muséographie intérieure et extérieure	0,72
Piste des Géants Aéro (anciennement espace Mémoire)	4,38
Vidéo surveillance	0,04
Participation au bilan ZAC	0,87
Halle des Mécaniques Concession	0,95
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	<b>24,07</b>
Enseignement supérieur	5,38
Immobilier d'entreprises (pépinières)	0,34
Autres actions de développement économique	10,81
Participation au BA de la ZAC Oncopôle	0,84
Recherche publique collaborative	6,70
<b>ENTRETIEN ZONES D'ACTIVITES</b>	<b>0,05</b>

# Le programme d'équipement 2018 de Toulouse Métropole

<b>3 – HABITAT ET CADRE DE VIE</b>	<b>81,58</b>
<b>GRAND PARC GARONNE</b>	<b>10,16</b>
<b>OPERATIONS D'AMENAGEMENT CONCEDEES (ZAC)</b>	<b>12,33</b>
Garonne	3,24
Malepère	7,63
Tucard	1,40
Laubis	0,06
<b>GRAND PROJET DE VILLE</b>	<b>18,48</b>
<b>ETUDES PROJETS D'AMENAGEMENT</b>	<b>0,76</b>
<b>HABITAT</b>	<b>28,88</b>
DAP Logement social public	12,05
Logements étudiants	0,24
DAP Logement social public/fonds propres	11,00
GPV(ANRU)	0,89
Réhabilitation habitat public (performance énergétique)	0,70
Protocole de préfiguration ANRU	3,00
Guichet unique ANAH	0,60
Guichet unique ANAH – 2018-2023	0,40
<b>OPERATIONS FONCIERES</b>	<b>7,50</b>
<b>CIMETIERES</b>	<b>1,09</b>
<b>AIRES D'ACCUEIL</b>	<b>1,00</b>
<b>FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT</b>	<b>1,38</b>
<b>4 – GESTION MAITRISEE DES RESSOURCES</b>	<b>27,99</b>
<b>INNOVATION VILLE DE DEMAIN</b>	<b>0,60</b>
<b>AMENAGEMENTS CANAUX</b>	<b>1,00</b>
<b>PLUVIAL</b>	<b>12,01</b>
<b>DECHETS</b>	<b>6,83</b>
<b>TRAITEMENT DE LA PROPLETE</b>	<b>2,81</b>
<b>RESEAUX ELECTRIFICATION</b>	<b>0,71</b>
<b>DEVELOPPEMENT DURABLE ET ECOLOGIE URBAINE</b>	<b>1,57</b>
<b>TELMUT</b>	<b>0,03</b>
<b>DIGUES</b>	<b>1,75</b>
<b>GEMAPI</b>	<b>0,69</b>
<b>5 – INTEGRATION DES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS METROPOLITAINS</b>	<b>7,15</b>
<b>CULTURE</b>	<b>5,13</b>
<b>BASES DE LOISIRS</b>	<b>0,55</b>
<b>SPORTS</b>	<b>1,47</b>
<b>6 – ENTRETETIEN ET VALORISATION DU PATRIMOINE</b>	<b>18,71</b>
<b>7 – GRANDS PROJETS</b>	<b>149,09</b>
Parc des Expositions	122,84
LGV	10,48
Toulouse Euro Sud-Ouest	15,77
<b>TOTAL</b>	<b>488,30</b>



• **Premier axe « Mobilités et réseaux d'infrastructures » : 156,88 M€**

32 % des crédits inscrits au BP 2018 sont consacrés à cet axe prioritaire, dont les principaux projets ou opérations sont les suivants :

**Les enveloppes locales** en 2018 (94,79 M€) représentent 19,4 % du budget d'investissement.

Le montant des crédits affectés à l'enveloppe locale de Toulouse est de 60,31 M€ et le montant des crédits affectés à l'enveloppe locale des autres communes est de 34,48 M€, dont 5,9 M€ consacrés aux PUP voirie (Projets Urbains Partenariaux)

**56,11 M€** seront consacrés **aux opérations structurantes et de déplacements**, dont :

Plus de 7 M€ pour les couloirs de bus

- 3 M€ pour le maillage du secteur Est (essentiellement la LMSE) ;
- 8 M€ pour le maillage du secteur Nord (essentiellement le BUN pour 7,8 M€) ;
- 13 M€ pour le maillage du secteur Nord Ouest (essentiellement la desserte de l'agglomération toulousaine pour 8 M€ et le Schéma Multimodal Nord Ouest pour 5 M€) ;
- 8,7 M€ pour les Ramblas. Inscrit dans le cadre

du réaménagement du Centre Ville de Toulouse. L'année 2018 sera consacrée à l'aménagement de la partie située entre les boulevards et le carrefour Caffarelli Bachelier ;

- plus de 5 M€ pour les réseaux cyclables ;
- près de 6 M€ pour les routes départementales (maintenance des chaussées, de sécurité, des ouvrages d'art...);
- près de 6 M€ pour les PUP relevant de l'aménagement.

• **2ème axe « Compétitivité économique » : 46,9 M€**

Située au sud-est de Toulouse sur le site de l'ancien aérodrome technique de Montaudran, l'opération « **Toulouse Montaudran Aérospace** » associe des activités universitaires d'enseignement et de recherche, de tertiaire, d'habitat, de services, de commerces et des espaces de loisirs. Il s'élève à 22,7 M€ et comprend entre autres les aménagements des espaces publics pour 6 M€ et la Piste des Géants pour 4,3 M€. Ce montant intègre 0,95 M€ correspondant à la subvention de premier équipement de la Halle des Machines.

**Le développement économique** représente plus de 50 % de l'axe 2 et concerne principalement les

crédits affectés :

- à l'enseignement supérieur : 5,3 M€ (TSE pour 2,7 M€, IEP pour près de 2 M€) ;
- les actions en faveur des équipements d'intérêt économique comme l'extension et les aménagements du bâtiment B612 qui se trouve sur le Campus d'Innovation Toulouse Aérospatiale dont les crédits s'élèvent à 3,8 M€ ;
- la recherche publique collaborative, dont les crédits affectés au CPER pour 6 M€.

- **3ème axe « Habitat et cadre de vie » : 81,50 M€**

Cet axe regroupe principalement

- l'**habitat** pour 35 % ;
- le **Grand Parc Garonne** pour 12 % ;
- le **Grand projet de Ville** pour 22,6 % (mise en œuvre des orientations du Contrat de Ville 2015-2020 de TM et du protocole de préfiguration ANRU sur le quartier prioritaire Mirail Université) ;
- les **aires d'accueil** pour 1,2 % ;
- les **cimetières** pour 1,3 % ;
- le **Fonds de Solidarité Logement** pour près de 7 % (dispositif destiné à venir en aide à toute personne pour accéder à un logement décent).

- **4ème axe « Gestion maîtrisée des ressources » : 27,99 M€**

Outre les opérations liées au pluvial, aux déchets-propreté et au développement durable, cet axe regroupe les digues pour 1,75 M€ ainsi que les crédits liés à la compétence **GEMAPI** pour un montant de 0,69 M€ (travaux d'urgence pour le confortement des berges et études opérationnelles pour les ouvrages de protection contre les inondations).

- **5ème axe « Intégration des équipements culturels et sportifs » : 7,15 M€**

Les équipements culturels prévus dans le BP 2018, sont principalement :

- Mix Art Myris : 1,27 M€ ;
- La participation du budget principal aux travaux sur les équipements du Théâtre et de l'Orchestre : 0,64 M€ ;
- le Quai des Savoirs : 0,79 M€ (travaux de réalisation du nouveau Quai des petits, aménagement pour l'accueil des publics) ;
- le Muséum d'Histoire Naturelle : 0,63 M€ (travaux aux Jardins du Muséum...) ;
- la Cité de l'Espace : 0,95 M€.

Les crédits affectés aux équipements sportifs s'élèvent à 1,47 M€ (travaux divers sur le Stadium, au Palais des Sports, au gymnase Compans).

- **6ème axe « Entretien et valorisation du patrimoine » : 18,71 M€**

Le budget prévoit cette année dans cet axe le reversement aux communes de la TAM (Taxe d'Aménagement Majorée) d'un montant de 2 M€.

Les crédits affectés au numérique sont de 4 M€.

- **7ème axe « Les grands projets » : 149,09 M€**

Cet axe est consacré :

- au **Parc des Expositions** pour 122 M€ ;
- à la **Ligne Grande Vitesse** dont le tronçon Tours Bordeaux s'élève à 6,5 M€ ;
- à **TESO** (Toulouse Euro Sud Ouest) pour 13,6 M€, dont 9,71 M€ pour le mandat de travaux et 3,96 M€ pour la concession d'aménagement.

## Les dépenses d'équipement par compétence

Les tableaux et graphiques suivants indiquent la répartition des dépenses d'équipement par secteur d'activité.

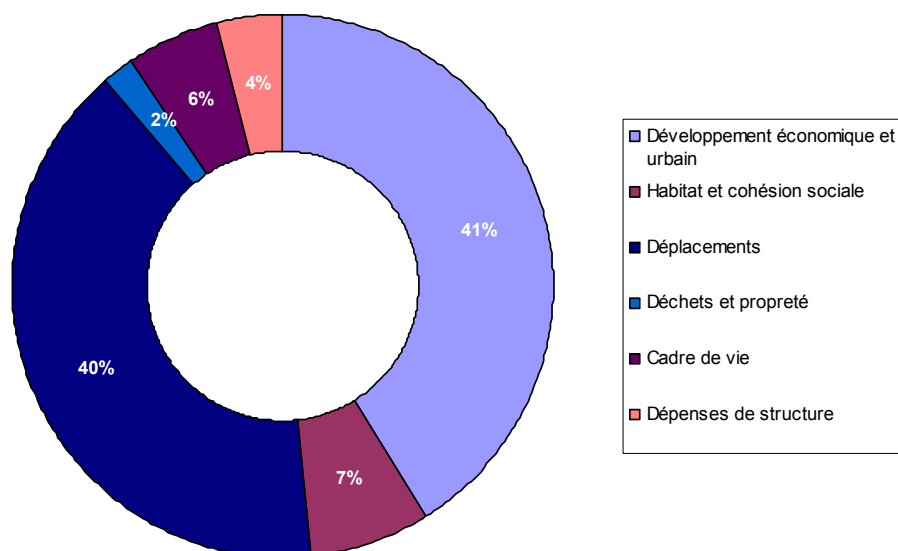
**41 %** des dépenses sont consacrés au **développement économique et urbain**, premier secteur d'investissement de Toulouse Métropole. Il s'agit d'une mission essentielle de la Métropole (37 % en 2017).

Les enveloppes budgétaires consacrées aux **déplacements** (voirie et transports) représentent **40 %** des dépenses totales (44 % en 2017).

Le **cadre de vie** représente **6 %**. La part consacrée à **l'habitat et à la cohésion sociale** s'élève à **7 %** du budget. Les **déchets et la propreté** représentent **2 %** du budget d'investissement.

Les dépenses de structure représentent **4 %**.

En millions d'euros	BP 2017	BP 2018
Développement économique	120,35	145,69
Aménagement urbain	33,18	55,43
Développement	153,53	201,12
Habitat	21,21	31,88
Cohésion sociale	2,75	2,60
Habitat et cohésion sociale	23,96	34,48
Voirie	162,32	179,21
Transports	22,12	18,32
Déplacements	184,45	197,52
Déchets	5,20	6,83
Propreté	1,64	2,66
Déchets et propreté	6,85	9,49
Bases de loisirs	1,57	2,02
Environnement	1,70	2,27
Assainissement	8,44	12,01
Opérations funéraires	1,51	1,09
Culture et sport	15,85	9,64
Cadre de vie	29,08	27,03
<b>Total Services au public</b>	<b>397,86</b>	<b>469,63</b>
Dépenses de structure	23,49	18,72
<b>TOTAL</b>	<b>421,35</b>	<b>488,35</b>



# Le financement de l'investissement

	BUDGET PRIMITIF 2017	BUDGET PRIMITIF 2018	Variation BP 2017 / BP 2018	Structure des dépenses en 2018
Epargne nette	58,07	49,06	-15,5%	10%
Cessions	0,45	8,58	1807,3%	2%
Subventions	32,62	75,79	132,4%	16%
Remboursements de travaux	21,16	41,54	96,3%	9%
Dotations et divers	34,00	40,00	17,6%	8%
Total des ressources propres	146,31	214,98	46,9%	44%
<b>Remboursements de prêts aux budgets annexes et des avances aux SEM</b>	<b>9,68</b>	<b>2,67</b>	<b>-72,4%</b>	<b>1%</b>
Total des ressources hors emprunt	155,98	217,65	39,5%	45%
<b>Emprunt d'équilibre</b>	<b>265,37</b>	<b>270,70</b>	<b>2,0%</b>	<b>55%</b>
<b>Financement total</b>	<b>421,35</b>	<b>488,35</b>	<b>15,9%</b>	<b>100%</b>

## Le financement des dépenses d'équipement

Outre l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement (49 M€), la Métropole va disposer de ressources propres pour financer les 488 M€ de dépenses d'investissement hors dette (total des dépenses d'investissement diminué du remboursement du capital de la dette), à savoir :

### Le FCTVA et les taxes d'urbanisme : 40 M€

Le fonds de compensation de la TVA a été estimé à 22 M€ correspondant aux prévisions de dépenses d'équipement éligibles. Les taxes d'urbanismes sont prévues à hauteur de 18 M€.

### Les subventions d'investissement et participations reçues : 75,79 M€ (dont 6,96 M€ d'amendes de police)

Les subventions d'investissement sont inscrites seulement si la métropole dispose d'une notification adressée par les partenaires ; près de 76 M€ sont prévus pour cette nouvelle année budgétaire.

L'**Etat** devrait verser 12,05 M€ pour l'aide à la pierre et 2,17 M€ dans le cadre du grand projet de ville.

De plus, l'Etat verse une dotation calculée à par-

tir du produit des amendes de police de 6,96 M€. Rappelons que cette recette est obligatoirement affectée à la sécurité routière et à l'amélioration de la circulation.

Le **Conseil Régional** devrait verser 28,53 M€ de participation aux travaux de construction du nouveau Parc des Expositions (PEX).

De la même manière, le **Conseil Départemental** devrait verser 18 M€ pour le PEX et 0,83 M€ au titre du pool routier.

Dans le cadre des actions partenariales, des participations permettent de financer des opérations d'aménagement spécifiques (PUP, PAE...), 13,81 M€ sont inscrits à ce titre.

### Les opérations pour le compte de tiers et de remboursement de travaux: 41,54 M€

Il s'agit de remboursement de Tisséo pour des aménagements de voiries.

### Les cessions: 8,58 M€

### Les autres recettes d'investissement: 2,67 M€

Il s'agit principalement de remboursements de prêts et avances aux budgets annexes et SEM.



# L'endettement

## L'emprunt d'équilibre : 270,68 M€

Au stade du budget prévisionnel, l'emprunt d'équilibre théorique s'élève à environ 270,68 M€.

### Evolution de l'encours

Les prévisions budgétaires pour l'exercice 2018 sont établies sur la base du stock de dette consolidée estimé au 31/12/2017 à 931,99 M€.

L'amortissement du capital pour l'exercice 2018 évolue de +10,2 M€ par rapport à l'alloué 2017 du fait de la progression de l'encours de dette.

Des crédits sont également prévus pour des opérations de compactage ce qui permettra de diminuer le nombre de lignes de prêts et facilitera la gestion de la dette.

Pour l'exercice 2018, l'annuité de dette estimée de la collectivité est d'environ 64,21 M€ pour le budget principal soit une augmentation de 25 % à proportion de l'augmentation de l'encours.

Cependant, le poids de l'annuité dans les dépenses totales reste raisonnable (4,36 % des dépenses prévisionnelles du budget 2018) et en dessous du seuil critique pris en compte par les agences de notations qui se situe autour de 15 - 20 %.

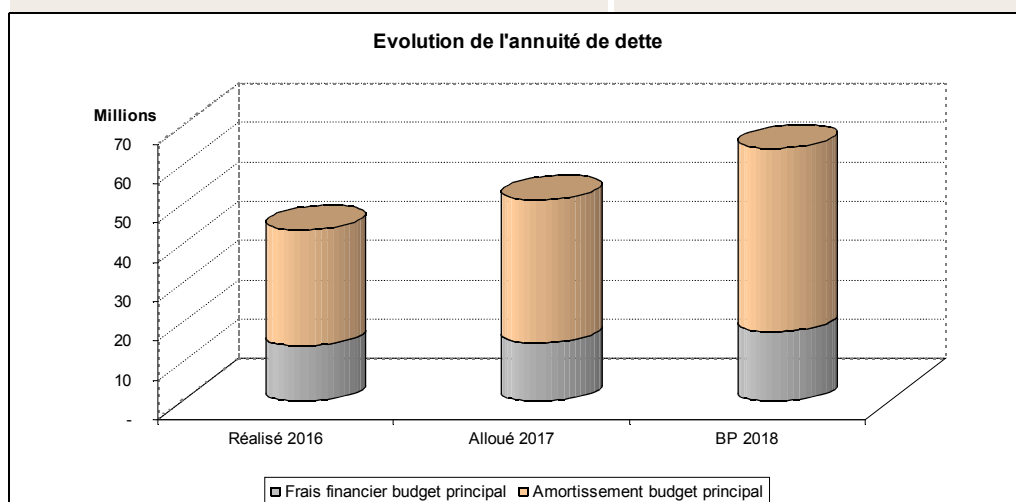
### Capacité de désendettement

La capacité de désendettement permet de calculer le nombre d'années théoriques nécessaires à la collectivité pour amortir son stock de dette à condition qu'elle y consacre l'intégralité de son épargne brute.

En 2016, le budget principal de Toulouse Métropole affichait une capacité de désendettement de 4,65 années et se situait dans la moyenne des collectivités de même strate.

Elle reste en dessous du seuil de vigilance de 10 ans déterminé par les analystes.

Ce ratio, en corrélation avec l'épargne brute, devrait augmenter en 2017 et en 2018 du fait de la progression de l'encours.



## **L'équilibre des budgets annexes**

## L'équilibre des budgets annexes

mouvements réels	Assainissement				Eau			
	2016	2017	2018	Variation BP 2018/ BP 2017	2016	2017	2018	Variation BP 2018/ BP 2017
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>26 342 581</b>	<b>27 515 014</b>	<b>29 247 060</b>	<b>6,29%</b>	<b>36 849 817</b>	<b>38 075 160</b>	<b>40 240 927</b>	<b>5,69%</b>
<i>dont recettes d'exploitation</i>	26 263 881	27 436 314	29 147 060	6,24%	36 521 817	37 562 660	39 565 927	5,33%
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>17 685 000</b>	<b>18 306 759</b>	<b>19 027 330</b>	<b>3,94%</b>	<b>32 038 311</b>	<b>34 145 350</b>	<b>35 015 711</b>	<b>2,55%</b>
<i>dont intérêts de la dette</i>	1 278 000	1 428 549	1 334 620	-6,58%	815 000	1 011 442	1 007 110	-0,43%
<b>Épargne brute</b>	<b>8 657 581</b>	<b>9 208 255</b>	<b>10 219 730</b>	<b>10,98%</b>	<b>4 811 506</b>	<b>3 929 810</b>	<b>5 225 216</b>	<b>32,96%</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>20 896 096</b>	<b>18 724 146</b>	<b>28 983 792</b>	<b>54,79%</b>	<b>16 161 483</b>	<b>13 869 728</b>	<b>14 219 351</b>	<b>2,52%</b>
<i>dont remboursement du capital de la dette</i>	3 100 000	3 161 660	3 347 120	5,87%	2 016 000	1 908 000	2 408 260	26,22%
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>12 238 515</b>	<b>9 515 891</b>	<b>20 866 062</b>	<b>119,28%</b>	<b>11 349 976</b>	<b>9 939 918</b>	<b>8 994 135</b>	<b>-9,51%</b>
<i>dont emprunt</i>	9 974 974	8 103 049	18 142 475	123,90%	11 349 976	9 814 098	7 591 150	-22,65%

### Le budget assainissement : 48 M€

Ce budget retrace les mouvements financiers de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif des eaux usées. Les crédits concernant l'assainissement pluvial et la défense incendie sont inclus dans le budget principal.

En 2018, l'autofinancement continue de progresser passant de 9,2 M€ à 10,2 M€, soit une hausse de 11 %. L'évolution des dépenses d'exploitations (+0,72 M€) est due principalement à l'augmentation de la convention de déversement (+0,4 M€).

La hausse des recettes d'exploitation (+1,73 M€), supérieure à celle des dépenses, est due à deux facteurs :

- la progression des produits de la Participation Financière à l'Assainissement Collectif à hauteur de 1,3 M€ (augmentation du nombre de contrôles et rattrapage de la facturation).
- l'accroissement des produits relatifs à la redevance d'assainissement des eaux usées pour 0,45 M€ lié notamment à l'augmentation du nombre d'abonnés.

L'effort d'équipement s'intensifie (+10,2 M€). Cette hausse est liée au démarrage de la phase des travaux de l'usine de méthanisation à Toulouse (+5,7 M€), à la construction de la station d'épuration de Saint Jory (2,6 M€ en 2018) et aux travaux d'accompagnement du Boulevard Urbain Nord (+2,2 M€). Ces dépenses d'équipement sont couvertes par l'emprunt prévisionnel (18,1 M€) supérieur de 10 M€ par rapport à 2017.

### Le budget de l'eau : 49 M€

Ce budget retrace les mouvements financiers relatifs à la production et la distribution d'eau potable sur le territoire métropolitain.

En fonctionnement, les recettes (+ 2,17 M€) augmentent davantage que les dépenses (+ 0,87 M€). L'autofinancement augmente ainsi de 1,3 M€ (+ 33 %). La hausse des dépenses est notamment due à l'augmentation de la prévision relative aux annulations de titres sur exercices antérieurs ainsi qu'au mécanisme de reversement de redevances au budget annexe assainissement dans le cadre de la facturation unique (hausse mécanique due à la hausse des recettes).

Les inscriptions de dépenses d'investissement sont de 14,2 M€, soit une hausse de 2,5 % par rapport à 2017. Cette augmentation porte sur le remboursement du capital de l'emprunt (+ 0,5 M€).

En 2018, les crédits consacrés aux études et travaux sur les usines, stations et réservoirs augmentent de 0,44 M€ et les travaux de raccordement au réseau d'eau potable de 0,74 M€ par rapport au BP 2017.

Elles sont financées par l'autofinancement pour 5,2 M€ (+33 %) et par de l'emprunt pour 9 M€ (- 10 %).

# L'équilibre des budgets annexes

mouvements réels	Immobilier d'entreprises				IMT			
	2016	2017	2018	Variation BP 2018/ BP 2017	2016	2017	2018	Variation BP 2018/ BP 2017
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>10 313 709</b>	<b>10 768 250</b>	<b>12 392 151</b>	<b>15,08%</b>	<b>2 270 000</b>	<b>2 760 000</b>	<b>2 518 000</b>	<b>-8,77%</b>
<i>dont recettes d'exploitation</i>	6 698 709	7 099 427	9 544 457	34,44%	2 270 000	2 760 000	2 518 000	-8,77%
<b>dont subvention d'équilibre</b>	<b>3 590 000</b>	<b>3 643 823</b>	<b>2 797 694</b>	<b>-23,22%</b>				
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	<b>8 133 709</b>	<b>8 518 249</b>	<b>10 175 633</b>	<b>19,46%</b>	<b>836 500</b>	<b>1 371 119</b>	<b>856 000</b>	<b>-37,57%</b>
<b>dont intérêts de la dette</b>	<b>482 000</b>	<b>599 114</b>	<b>713 056</b>	<b>19,02%</b>	<b>311 000</b>	<b>307 231</b>	<b>276 500</b>	<b>-10,00%</b>
<b>Epargne brute</b>	<b>2 180 000</b>	<b>2 250 001</b>	<b>2 216 518</b>	<b>-1,49%</b>	<b>1 433 500</b>	<b>1 388 881</b>	<b>1 662 000</b>	<b>19,66%</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>16 610 800</b>	<b>28 087 102</b>	<b>23 090 948</b>	<b>-17,79%</b>	<b>1 854 000</b>	<b>2 181 600</b>	<b>2 189 700</b>	<b>0,37%</b>
<i>dont remboursement du capital de la dette</i>	2 180 000	2 051 000	2 804 470	36,74%	1 057 000	1 386 600	1 394 700	0,58%
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>14 430 800</b>	<b>25 837 101</b>	<b>20 874 430</b>	<b>-19,21%</b>	<b>420 500</b>	<b>792 719</b>	<b>527 700</b>	<b>-33,43%</b>
<i>dont subventions</i>	9 050 000	13 074 722	9 107 224	-30,34%				
<i>dont emprunt</i>	5 380 800	12 762 379	10 398 206	-18,52%	420 500	792 719	527 700	-33,43%

## Le budget activités immobilières (ou immobilier d'entreprises) : 37 M€

En 2018, le projet du bâtiment « B612 » se concrétise, impactant le niveau des recettes et des dépenses de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement (12,39 M€), constituées essentiellement des revenus des immeubles, sont en hausse de 1,62 M€ soit + 15,08 %.

Les dépenses de fonctionnement (10,18 M€) sont en hausse de 1,66 M€ soit + 19,46 % et correspondent principalement à des charges liées à la gestion immobilière des bâtiments (y compris le B612), notamment le paiement des loyers et charges locatives (2,64 M€), des frais de gérance et contrats de prestations de service (1,78 M€), des taxes foncières (3,17 M€), des charges afférentes aux fluides (0,93 M€) et à la maintenance des immeubles (3,17 M€). Le remboursement des intérêts d'emprunts passe de 0,60 M€ à 0,71 M€ soit + 19,02 %.

L'épargne brute diminue sensiblement (-1,49 %).

En investissement, les dépenses sont inscrites à hauteur de 0,38 M€ pour le volet « Les pépinières et hôtels d'entreprises » et 19,89 M€ pour le volet « Bâtiment B612 ».

Le remboursement de la dette en capital passe de 2,05 M€ à 2,80 M€ soit + 36,74 %.

Le financement est réalisé par une participation et une avance remboursable du budget principal (6,73 M€), des subventions de la Région (1,40 M€) et du Conseil Départemental (1,75 M€), le recours à l'emprunt pour 10,40 M€.

## Le budget Infrastructures Métropolitaines de télécommunication (IMT) : 3,04 M€

Ce budget retrace la gestion des installations des réseaux physiques (la structure physique, les équipements) de télécommunication et la gestion des réseaux logiques (la transition des données dans les lignes de communication de la structure physique).

En 2018, les recettes d'exploitation (2,52 M€) diminuent de 0,24 M€, liées à la baisse de la recette relative aux locations des fourreaux en zones d'aménagement.

Parallèlement, les dépenses d'exploitation (0,86 M€) sont en baisse de 0,52 M€ soit - 37,57 %. Ceci s'explique principalement par le versement en 2017 des redevances pour le contrat de location longue durée avec l'IRU ASF (janv. 2017-janv. 2032).

L'épargne brute augmente ainsi de 0,27 M€ (+ 19,66 %).

Le maintien des crédits d'investissement à hauteur de 2,19 M€ est financé par l'autofinancement pour 1,66 M€ et l'emprunt pour 0,53 M€ (- 10 %).

## L'équilibre des budgets annexes

mouvements réels	Crématorium				Pompes Funèbres			
	2016	2017	2018	Variation BP 2018/ BP 2017	2016	2017	2018	Variation BP 2018/ BP 2017
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>1 150 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>1 292 500</b>	<b>7,71%</b>	<b>3 152 310</b>	<b>3 205 500</b>	<b>2 981 300</b>	<b>-6,99%</b>
<i>dont recettes d'exploitation</i>	<i>1 150 000</i>	<i>1 200 000</i>	<i>1 290 000</i>	<i>7,50%</i>	<i>2 938 810</i>	<i>2 970 000</i>	<i>2 780 000</i>	<i>-6,40%</i>
<i>dont subvention d'équilibre</i>					<i>0</i>	<i>0</i>		
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 063 500</b>	<b>1 100 000</b>	<b>1 192 500</b>	<b>8,41%</b>	<b>3 126 310</b>	<b>3 055 500</b>	<b>2 806 300</b>	<b>-8,16%</b>
<i>dont intérêts de la dette</i>					<i>0</i>	<i>0</i>		
<b>Epargne brute</b>	<b>86 500</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>0,00%</b>	<b>26 000</b>	<b>150 000</b>	<b>175 000</b>	
<b>Dépenses d'investissement (hrs dette)</b>	<b>86 500</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>0,00%</b>	<b>26 000</b>	<b>150 000</b>	<b>175 000</b>	<b>16,67%</b>
<b>Recettes d'investissement (hrs dette)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	
<i>Emprunt</i>								

### Le crématorium : 1,29 M€

En 2018, les recettes d'exploitation (1,29 M€), constituées essentiellement des redevances de crémation, sont en hausse de 0,09 M€ soit + 7,5 %.

Elles financent les dépenses d'exploitation (1,19 M€), principalement des dépenses de personnel et d'énergie, qui sont en hausse de 0,09 M€ soit + 8,41 %.

Les dépenses de personnel augmentent de 0,41 M€. Cette hausse est liée à la gestion partielle du Crématorium par des agents des Pompes Funèbres prise en compte sur le budget Crématorium à compter du BP 2018.

Des crédits sont inscrits en investissement (0,1 M€) pour les études pour la construction d'un second crématorium, dont les travaux estimés à 5,73 M€ s'échelonneront entre 2019 et 2021.

### Les Pompes Funèbres : 2,98 M€

Il s'agit d'un budget créé en 2016. Le service extérieur des pompes funèbres est une mission de service public qui était assurée directement par la ville de Toulouse (en régie). Elle a été transférée au profit de la Métropole, au titre des compétences facultatives, par délibérations concordantes du Conseil de la Métropole et des Conseils Municipaux.

Ce service intervient dans un secteur fortement concurrentiel et constitue face aux opérateurs privés un réel régulateur du marché dans le domaine.

En 2018, les recettes d'exploitation représentent 93,25 % des recettes de fonctionnement soit 2,78 M€ sur 2,98 M€.

Elles couvrent les dépenses de fonctionnement (2,806 M€) et les dépenses d'investissement (0,175 M€).

Les dépenses de personnel diminuent de 0,185 M€. Cette diminution est liée à l'affectation directe de la masse salariale des agents des pompes funèbres intervenant sur le Crématorium au budget annexe concerné à compter du BP 2018.

## L'équilibre des budgets annexes

mouvements réels	Oncopôle				4 Saisons Fonbeauzard			
	2016	2017	2018	Variation BP 2018/ BP 2017	2016	2017	2018	Variation BP 2018/ BP 2017
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>1 787 334</b>	<b>1 057 500</b>	<b>1 461 500</b>	<b>38,20%</b>	<b>49 700</b>	<b>27 300</b>	<b>9 000</b>	<b>-67,03%</b>
<i>dont ventes de terrains</i>	587 334	577 500	621 500	7,62%	49 700	27 300	9 000	-67,03%
<i>dont subvention d'équilibre</i>	1 200 000	480 000	840 000	75,00%				
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 090 334</b>	<b>892 729</b>	<b>836 630</b>	<b>-6,28%</b>	<b>49 700</b>	<b>27 300</b>	<b>9 000</b>	<b>-67,03%</b>
<i>dont intérêts de la dette</i>	189 000	290 729	272 630	-6,23%				
<b>Épargne brute</b>	<b>697 000</b>	<b>164 771</b>	<b>624 870</b>	<b>279,24%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Dépenses d'investissement (hrs dette)</b>	<b>697 000</b>	<b>721 100</b>	<b>796 590</b>	<b>10,47%</b>				
<i>dont remboursement du capital de la dette</i>	697 000	721 100	796 590	10,47%				
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>556 329</b>	<b>171 720</b>					
<i>dont subventions</i>								
<i>dont emprunt</i>	0	556 329	171 720					

### Le budget annexe de la ZAC de l'Oncopôle : 1,63 M€

L'année 2018 verra la livraison du bâtiment de l'Établissement Français du Sang, le démarrage des travaux de la clinique Soins de Suite et Réadaptation, et la poursuite des études sur l'implantation du téléphérique urbain sud.

Les dépenses de fonctionnement diminuent 0,06 M€ en 2018 (ajustement des charges de gestion et des frais financiers)

Elles sont financées par 0,62 M€ de ventes de terrains et 0,84 M€ de subvention d'équilibre.

### Le budget annexe de la ZAC des 4 saisons de Fonbeauzard : 0,009 M€

Les travaux d'aménagement de la zone à vocation économique créée sur la commune de Fonbeauzard ont débuté en 2008. Les dernières cessions de terrains ont été réalisées en 2017. Les travaux d'aménagement sont terminés.

Les dépenses inscrites en 2018 sont nécessaires aux derniers travaux de débroussaillage des terrains aménagés.

# L'équilibre des budgets annexes

mouvements réels	Aérodrome de Lasbordes				Théâtre et Orchestre du Capitole			
	2016	2017	2018	Variation BP 2018/ BP 2017	2016	2017	2018	Variation BP 2018/ BP 2017
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>171 900</b>	<b>167 200</b>	<b>154 458</b>	<b>-7,62%</b>	<b>35 636 493</b>	<b>35 140 562</b>	<b>34 673 562</b>	<b>-1,33%</b>
<i>dont recettes d'exploitation</i>	171 900	167 200	154 458	-7,62%	3 566 500	3 606 500	4 026 500	11,65%
<i>dont subvention d'équilibre</i>					31 144 254	3 547 640	3 557 640	0,28%
<i>dont prise en charge du déficit</i>						27 300 000	26 403 000	-3,29%
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>125 900</b>	<b>126 200</b>	<b>124 458</b>	<b>-1,38%</b>	<b>35 231 693</b>	<b>34 735 762</b>	<b>34 273 562</b>	<b>-1,33%</b>
<i>dont intérêts de la dette</i>					0	0	0	
<b>Épargne brute</b>	<b>46 000</b>	<b>41 000</b>	<b>30 000</b>	<b>-26,83%</b>	<b>404 800</b>	<b>404 800</b>	<b>400 000</b>	
<b>Dépenses d'investissement (hrs dette)</b>	<b>46 000</b>	<b>41 000</b>	<b>30 000</b>	<b>-26,83%</b>	<b>404 800</b>	<b>404 800</b>	<b>1 040 000</b>	<b>156,92%</b>
<b>Recettes d'investissement (hrs dette)</b>	<b>0</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>640 000</b>	
<i>dont emprunt</i>	0				0	0	0	

## L'aérodrome de Lasbordes : 0,15 M€

En 2018, les charges d'exploitation s'élèvent à 0,12 M€, et correspondent principalement aux frais de gardiennage et d'entretien des espaces verts pour 0,04 M€, à la refacturation du personnel mis à disposition pour 0,03 M€ et au paiement de la taxe foncière pour 0,03 M€.

Les recettes d'exploitation sont constituées d'une redevance d'occupation du domaine public et de produits de location pour 0,10 M€ et de la dotation de centralisation de l'État pour 0,05 M€.

L'épargne brute diminue de 0,01 M€ (- 26,83 %) et finance les dépenses d'investissement (0,30 M€).

## L'Orchestre National et le Théâtre du Capitole de Toulouse : 35 M€

Il s'agit d'un budget créé en 2016. Les métropoles étant compétentes en matière de « construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain », cet équipement a été transféré au 1er janvier 2016.

Cet établissement est inscrit dans l'histoire de la ville de Toulouse depuis trois siècles. Le Théâtre, avec son ballet, une grande maison d'opéra et de danse, et l'Orchestre symphonique avec son label National. Il joue un rôle dans le rayonnement de la Ville et de la Métropole.

Les dépenses s'élèvent à 35,31 M€ dont 34,27 M€ en fonctionnement et 1,04 M€ en investissement.

Les dépenses d'investissement pour le gros entretien et les travaux sur les bâtiments du Théâtre et Orchestre du Capitole, s'élèvent à 0,64 M€.

L'équilibre de ce budget en fonctionnement s'opère grâce à 4,02 M€ de recettes d'exploitation, 3,55 M€ de subventions de l'Etat et de la Région, et 26,4 M€ de participation du budget principal de Toulouse Métropole.

En investissement, une subvention d'équipement est versée par le budget principal à hauteur de 0,64 M€ pour des dépenses de gros entretien et les travaux sur les bâtiments du Théâtre et Orchestre du Capitole.

# Annexes



## **ABREVIATIONS**

<b>4 T</b> : 4 Taxes	<b>PVA</b> : Plafonnement en fonction de la Valeur Ajoutée
<b>AC</b> : Attribution de Compensation	<b>RA</b> : Redevance Assainissement
<b>AP</b> : autorisations de programmes	<b>REOM</b> : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
<b>CIF</b> : Coefficient d'Intégration Fiscale	<b>SAN</b> : Syndicat d'Agglomération Nouvelle
<b>CA</b> : Communautés d'Agglomération	<b>SPPS</b> : Suppression Progressive de la Part Salaires
<b>CC</b> : Communautés de Communes	<b>TA</b> : taxe d'aménagement
<b>CET</b> : contribution économique territoriale	<b>TAM</b> : taxe d'aménagement majorée
<b>CFE</b> : Cotisation Foncière des Entreprises	<b>TASCOM</b> : taxe sur les surfaces commerciales
<b>CP</b> : crédits de paiement	<b>TEOM</b> : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
<b>CU</b> : Communautés Urbaines	<b>TH</b> : Taxe d'Habitation
<b>CVAE</b> : cotisation à la valeur ajoutée	<b>TLE</b> : taxe locale d'équipement
<b>DC</b> : Dotation de Compensation	<b>TMN</b> : Taux Moyen National
<b>DCRTP</b> : Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle	<b>TMP</b> : Taux Moyen Pondéré
<b>DGF</b> : Dotation Globale de Fonctionnement	<b>TP</b> : Taxe Professionnelle
<b>DGN</b> : Dotation Globale de Neutralisation	<b>TPU</b> : Taxe Professionnelle Unique
<b>DI</b> : Dotation d'Intercommunalité	<b>TPZ</b> : Taxe Professionnelle de Zone
<b>DSC</b> : Dotation de Solidarité Communautaire	<b>VP</b> : Valeur de Point
<b>DSU</b> : Dotation de solidarité urbaine	<b>ZAC</b> : zone d'aménagement concertée
<b>DSR</b> : Dotation de solidarité rurale	<b>ZAE</b> : Zone d'Activité Economique
<b>EPCI</b> : Etablissement Public de Coopération Intercommunale	
<b>FA</b> : Fiscalité Additionnelle	
<b>FB</b> : Foncier Bâti	
<b>FCTVA</b> : Fonds de compensation de la TVA	
<b>FNB</b> : Foncier Non Bâti	
<b>FNGIR</b> : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources	
<b>FPIC</b> : fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	
<b>FPU</b> : Fiscalité Professionnelle Unique	
<b>IFER</b> : imposition forfaitaire pour les entreprises de réseaux	
<b>IM</b> : Impôts Ménages	
<b>LF</b> : Loi de Finances	
<b>NTA</b> : nouveaux territoires de l'Art	
<b>PAE</b> : projet d'aménagement d'ensemble	
<b>PF</b> : Potentiel Fiscal	
<b>PFI</b> : Potentiel Financier	
<b>Pfia</b> : potentiel financier agrégé	
<b>PLF</b> : projet de loi de finances	
<b>PUP</b> : projet urbain partenarial	

## **DEFINITIONS**

**Abattements** : réductions appliquées sur les bases d'imposition de la taxe d'habitation des résidences principales. Les abattements sont obligatoires pour charges de famille. Les collectivités locales peuvent, d'autre part, instituer un abattement général qui s'applique à l'ensemble des redevables, et un abattement spécial réservé aux non-imposables sur le revenu et dont la valeur locative n'excède pas un certain montant.

**Attribution de Compensation** : attribution à caractère obligatoire versée à une commune membre par le groupement à fiscalité professionnelle unique (FPU). Elle permet de lui restituer le produit de taxe professionnelle qu'elle percevait l'année précédant le passage en FPU (y compris les compensations pour suppression progressive de la part salaire et zones de redynamisation urbaine / zones franches urbaines), corrigé du montant des impôts et compensations ménages que le groupement prélevait auparavant sur le territoire de la commune et des charges que celle-ci transfère.

**Bases brutes Potentiel Fiscal** : bases d'imposition utilisées pour le calcul du potentiel fiscal.

Pour la taxe d'habitation, il s'agit des valeurs locatives brutes diminuées des exonérations fixées par l'état. Les abattements de taxe d'habitation décidés par les collectivités ne viennent donc pas diminuer les « bases brutes potentiel fiscal » de taxe d'habitation. Pour les taxes foncières et la Cotisation foncière des entreprises, les « bases brutes potentiel fiscal » sont égales aux bases nettes d'imposition augmentées des exonérations votées par la collectivité.

**Base d'imposition** : elle sert à calculer l'impôt de chaque contribuable. Elle est égale à la valeur locative cadastrale pour la taxe d'habitation, au revenu net cadastral pour les taxes foncières et la Cotisation foncière des entreprises.

**Dotations d'intercommunalité** : La dotation d'intercommunalité des CU est de 60 € par habitant. Depuis 2014 elle est diminuée de la part relative au redressement des finances publiques.

**Dotations de compensation** : dotation créée en 2004. Elle est égale à la somme de la compensation SPPS 2003 et indexée selon l'évolution de la dotation de compensation des communes.

**Dotations de Solidarité Communautaire** : allocation, facultative pour les communautés de communes et pour les communautés d'agglomération et obligatoires dans le cas des communautés urbaines, que le regroupement verse aux communes. Son enveloppe globale correspond à une partie de la croissance du produit fiscal du groupement. Le partage de la DSC s'effectue en fonction de critères choisis par les membres du conseil communautaire.

**Epargne brute** : elle est égale à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette.

**Epargne de gestion** : différence entre les recettes de fonctionnement et les recettes de dépenses courantes de gestion.

**Epargne nette** : elle représente l'épargne brute diminuée du remboursement annuel du capital de la dette.

## **DEFINITIONS**

**Plafonnement** : ce terme désigne désormais la limitation du montant de la cotisation économique territoriale par rapport à la valeur ajoutée de l'entreprise au cours de la période de référence.

**Population DGF** : population égale à la population totale (ou population INSEE) augmentée d'une personne par résidence secondaire et par place de caravanes

**Révision** : réexamen et mise à jour des évaluations foncières pour la totalité des propriétés bâties ou non bâties. La procédure est fixée par lois de finances.

**Suppression Progressive de la Part Salaires (SPPS)** : dispositif d'abattement mis en œuvre par la loi de finances pour 1999 conduisant, en 2003, à la suppression totale de la fraction des salaires pris en compte dans la base d'imposition à la taxe professionnelle.

**Taux moyen pondéré** : le calcul d'un taux d'imposition moyen pour plusieurs collectivités est égal au rapport entre la somme des produits fiscaux et la somme des bases d'imposition. C'est donc le taux qui, appliqué à l'ensemble des bases, permet d'obtenir l'ensemble des produits. Lorsque le taux moyen est par ailleurs consolidé (c'est-à-dire qu'il concerne à la fois les communes et le groupement), les bases de référence sont les bases communales, éventuellement majorées des bases de fiscalité professionnelle de zone, ou les bases intercommunales en cas de fiscalité professionnelle unique.

# Budget principal

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 452 128,43	9 940 320,87	9 940 320,87	9 940 320,87
204	Subventions d'équipement versées	82 848 663,44	92 326 924,55	92 326 924,55	92 326 924,55
21	Immobilisations corporelles	81 114 182,82	60 718 212,89	60 718 212,89	60 718 212,89
23	Immobilisations en cours	220 180 274,74	311 100 382,13	311 100 382,13	311 100 382,13
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>395 595 249,43</b>	<b>474 085 840,44</b>	<b>474 085 840,44</b>	<b>474 085 840,44</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 310 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	100 000,00	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	139 819 168,00	189 836 030,00	189 836 030,00	189 836 030,00
26	Participations et créances rattachées	-	85 000,00	85 000,00	85 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 600 000,00	2 590 000,00	2 590 000,00	2 590 000,00
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>149 829 168,00</b>	<b>192 561 030,00</b>	<b>192 561 030,00</b>	<b>192 561 030,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	15 743 364,40	11 543 330,00	11 543 330,00	11 543 330,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>561 167 781,83</b>	<b>678 190 200,44</b>	<b>678 190 200,44</b>	<b>678 190 200,44</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)	4 073 994,00	7 300 000,00	7 300 000,00	7 300 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	56 070 000,00	120 711 500,00	120 711 500,00	120 711 500,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>60 143 994,00</b>	<b>128 011 500,00</b>	<b>128 011 500,00</b>	<b>128 011 500,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>621 311 775,83</b>	<b>806 201 700,44</b>	<b>806 201 700,44</b>	<b>806 201 700,44</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
------------------------------------------------------------	--

<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>	<b>806 201 700,44</b>
-----------------------------------------------------	-----------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	32 618 157,00	75 793 467,00	75 793 467,00	75 793 467,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	265 367 061,43	270 678 977,44	270 678 977,44	270 678 977,44
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	-	-	-	-
204	Subventions d'équipements versées (3)	-	-	-	-
21	Immobilisations corporelles (3)	-	-	-	-
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	-	-	-	-
23	Immobilisations en cours (3)	8 130 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>306 115 218,43</b>	<b>364 472 444,44</b>	<b>364 472 444,44</b>	<b>364 472 444,44</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (sauf 1068)	34 000 000,00	40 000 000,00	40 000 000,00	40 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	-	-	-	-
138	Autres subventions invest, non transf. (3) (7)	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	105 700 700,00	143 285 240,00	143 285 240,00	143 285 240,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	-	-	-	-
26	Participations et créances rattachées	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières (3)	1 545 000,00	2 670 000,00	2 670 000,00	2 670 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	450 000,00	8 583 000,00	8 583 000,00	8 583 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>141 695 700,00</b>	<b>194 538 240,00</b>	<b>194 538 240,00</b>	<b>194 538 240,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (9)	21 163 364,40	23 543 330,00	23 543 330,00	23 543 330,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>468 974 282,83</b>	<b>582 554 014,44</b>	<b>582 554 014,44</b>	<b>582 554 014,44</b>
021	Virement de section de fonctionnement (10)	55 267 493,00	50 356 186,00	50 356 186,00	50 356 186,00
040	Opé. ordre de transf. entre sections (10) (11)	41 000 000,00	52 580 000,00	52 580 000,00	52 580 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	56 070 000,00	120 711 500,00	120 711 500,00	120 711 500,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>152 337 493,00</b>	<b>223 647 686,00</b>	<b>223 647 686,00</b>	<b>223 647 686,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>621 311 775,83</b>	<b>806 201 700,44</b>	<b>806 201 700,44</b>	<b>806 201 700,44</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
------------------------------------------------------------	--

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>806 201 700,44</b>
-----------------------------------------------------	-----------------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	<b>95 636 186,00</b>
----------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

# Budget principal

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL</b> <b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II</b> <b>C2</b>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général (3)	90 387 499,00	91 768 818,00	91 768 818,00	91 768 818,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	174 745 185,00	222 016 706,00	222 016 706,00	222 016 706,00
014	Atténuations de produits	283 304 065,00	239 682 474,00	239 682 474,00	239 682 474,00
65	Autres charges gestion courante (sauf 6586)(3)	214 157 889,00	214 262 504,00	214 262 504,00	214 262 504,00
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	721 836,00	721 689,00	721 689,00	721 689,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>763 316 474,00</b>	<b>768 452 191,00</b>	<b>768 452 191,00</b>	<b>768 452 191,00</b>
66	Charges financières	15 871 955,00	17 662 290,00	17 662 290,00	17 662 290,00
67	Charges exceptionnelles (3)	6 019 200,00	7 838 637,00	7 838 637,00	7 838 637,00
022	Dépenses imprévues	-	-	-	-
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>785 207 629,00</b>	<b>793 953 118,00</b>	<b>793 953 118,00</b>	<b>793 953 118,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	55 267 493,00	50 356 186,00	50 356 186,00	50 356 186,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4) (5)	41 000 000,00	52 580 000,00	52 580 000,00	52 580 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)	-	-	-	-
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>96 267 493,00</b>	<b>102 936 186,00</b>	<b>102 936 186,00</b>	<b>102 936 186,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>881 475 122,00</b>	<b>896 889 304,00</b>	<b>896 889 304,00</b>	<b>896 889 304,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>896 889 304,00</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges (3)	200 000,00	276 500,00	276 500,00	276 500,00
70	Produits services, domaine, ventes diverses	44 026 100,00	39 464 106,00	39 464 106,00	39 464 106,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	102 830 000,00	106 871 102,00	106 871 102,00	106 871 102,00
731	Impôts locaux	543 246 055,00	556 640 055,00	556 640 055,00	556 640 055,00
74	Dotations et participations (3)	157 969 022,00	152 120 885,00	152 120 885,00	152 120 885,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	27 929 938,00	33 055 408,00	33 055 408,00	33 055 408,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>876 201 115,00</b>	<b>888 428 056,00</b>	<b>888 428 056,00</b>	<b>888 428 056,00</b>
76	Produits financiers	299 913,00	306 148,00	306 148,00	306 148,00
77	Produits exceptionnels (3)	900 100,00	855 100,00	855 100,00	855 100,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>877 401 128,00</b>	<b>889 589 304,00</b>	<b>889 589 304,00</b>	<b>889 589 304,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4) (5)	4 073 994,00	7 300 000,00	7 300 000,00	7 300 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)	-	-	-	-
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>4 073 994,00</b>	<b>7 300 000,00</b>	<b>7 300 000,00</b>	<b>7 300 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>881 475 122,00</b>	<b>896 889 304,00</b>	<b>896 889 304,00</b>	<b>896 889 304,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>896 889 304,00</b>

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	<b>95 636 186,00</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

# Budget annexe Assainissement

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ASSAINISSEMENT</b> <b>SECTION D'EXPLOITATION CHAPITRES</b>	<b>II</b> <b>A2</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	11 045 360,00	11 467 060,00	11 467 060,00	11 467 060,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 915 000,00	2 005 000,00	2 005 000,00	2 005 000,00
014	Atténuations de produits	2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
65	Autres charges de gestion courante	481 000,00	570 000,00	570 000,00	570 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>16 241 360,00</b>	<b>16 842 060,00</b>	<b>16 842 060,00</b>	<b>16 842 060,00</b>
66	Charges financières	1 428 549,00	1 334 620,00	1 334 620,00	1 334 620,00
67	Charges exceptionnelles	636 850,00	850 650,00	850 650,00	850 650,00
022	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>18 306 759,00</b>	<b>19 027 330,00</b>	<b>19 027 330,00</b>	<b>19 027 330,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	7 208 255,00	7 670 378,00	7 670 378,00	7 670 378,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	4 100 000,00	5 049 352,00	5 049 352,00	5 049 352,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)				
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>11 308 255,00</b>	<b>12 719 730,00</b>	<b>12 719 730,00</b>	<b>12 719 730,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>29 615 014,00</b>	<b>31 747 060,00</b>	<b>31 747 060,00</b>	<b>31 747 060,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	+
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>31 747 060,00</b>

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, du domaine et ventes	26 036 000,00	28 092 000,00	28 092 000,00	28 092 000,00
73	Impôts et taxes				
74	Dotations et participations	1 122 814,00	785 060,00	785 060,00	785 060,00
75	Autres produits de gestion courante	277 500,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>27 436 314,00</b>	<b>29 147 060,00</b>	<b>29 147 060,00</b>	<b>29 147 060,00</b>
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels	78 700,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>27 515 014,00</b>	<b>29 247 060,00</b>	<b>29 247 060,00</b>	<b>29 247 060,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	2 100 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)				
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>2 100 000,00</b>	<b>2 500 000,00</b>	<b>2 500 000,00</b>	<b>2 500 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>29 615 014,00</b>	<b>31 747 060,00</b>	<b>31 747 060,00</b>	<b>31 747 060,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	+
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>31 747 060,00</b>

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	<b>10 219 730,00</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

# Budget annexe Assainissement

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ASSAINISSEMENT</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 312 230,00	682 102,24	682 102,24	682 102,24
21	Immobilisations corporelles	135 500,00	144 500,00	144 500,00	144 500,00
23	Immobilisations en cours	14 114 756,42	24 810 069,97	24 810 069,97	24 810 069,97
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>15 562 486,42</b>	<b>25 636 672,21</b>	<b>25 636 672,21</b>	<b>25 636 672,21</b>
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	19 276 660,00	19 429 320,00	19 429 320,00	19 429 320,00
26	Particip. et créances rattachées à des				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>19 276 660,00</b>	<b>19 429 320,00</b>	<b>19 429 320,00</b>	<b>19 429 320,00</b>
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>34 839 146,42</b>	<b>45 065 992,21</b>	<b>45 065 992,21</b>	<b>45 065 992,21</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	2 100 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	400 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>2 500 000,00</b>	<b>3 720 000,00</b>	<b>3 720 000,00</b>	<b>3 720 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>37 339 146,42</b>	<b>48 785 992,21</b>	<b>48 785 992,21</b>	<b>48 785 992,21</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)</b>	=
----------------------------------------------------------------	---

<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>	<b>48 785 992,21</b>
-----------------------------------------------------	----------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	1 502 842,42	621 587,14	621 587,14	621 587,14
16	Emprunts et dettes assimilées	24 128 049,00	34 224 675,07	34 224 675,07	34 224 675,07
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>25 630 891,42</b>	<b>34 846 262,21</b>	<b>34 846 262,21</b>	<b>34 846 262,21</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)				
106	Reserves(10)				
26	Particip. et créances rattachées à des				
27	Autres immobilisations financières				
<b>Total des recettes financières</b>					
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>25 630 891,42</b>	<b>34 846 262,21</b>	<b>34 846 262,21</b>	<b>34 846 262,21</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	7 208 255,00	7 670 378,00	7 670 378,00	7 670 378,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	4 100 000,00	5 049 352,00	5 049 352,00	5 049 352,00
041	Opérations patrimoniales (5)	400 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>11 708 255,00</b>	<b>13 939 730,00</b>	<b>13 939 730,00</b>	<b>13 939 730,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>37 339 146,42</b>	<b>48 785 992,21</b>	<b>48 785 992,21</b>	<b>48 785 992,21</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
----------------------------------------------------------------	---

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>48 785 992,21</b>
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION	<b>10 219 730,00</b>
--------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

# Budget annexe Eau

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EAU POTABLE</b> <b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>II</b> <b>A2</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	11 150 908,00	11 213 601,00	11 213 601,00	11 213 601,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 810 000,00	2 950 000,00	2 950 000,00	2 950 000,00
014	Atténuations de produits	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
65	Autres charges de gestion courante	14 910 000,00	15 375 000,00	15 375 000,00	15 375 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>32 370 908,00</b>	<b>33 038 601,00</b>	<b>33 038 601,00</b>	<b>33 038 601,00</b>
66	Charges financières	1 011 442,00	1 007 110,00	1 007 110,00	1 007 110,00
67	Charges exceptionnelles	763 000,00	970 000,00	970 000,00	970 000,00
022	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>34 145 350,00</b>	<b>35 015 711,00</b>	<b>35 015 711,00</b>	<b>35 015 711,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	179 808,00	800 955,00	800 955,00	800 955,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	4 200 002,00	4 912 002,00	4 912 002,00	4 912 002,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)				
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>4 379 810,00</b>	<b>5 712 957,00</b>	<b>5 712 957,00</b>	<b>5 712 957,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>38 525 160,00</b>	<b>40 728 668,00</b>	<b>40 728 668,00</b>	<b>40 728 668,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
-----------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>40 728 668,00</b>
---------------------------------------------------	----------------------

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, du domaine et ventes	37 240 992,00	39 182 000,00	39 182 000,00	39 182 000,00
73	Impôts et taxes				
74	Dotations et participations	24 668,00	24 668,00	24 668,00	24 668,00
75	Autres produits de gestion courante	297 000,00	347 000,00	347 000,00	347 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>37 562 660,00</b>	<b>39 553 668,00</b>	<b>39 553 668,00</b>	<b>39 553 668,00</b>
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels	512 500,00	675 000,00	675 000,00	675 000,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>38 075 160,00</b>	<b>40 228 668,00</b>	<b>40 228 668,00</b>	<b>40 228 668,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	450 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)				
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>450 000,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>38 525 160,00</b>	<b>40 728 668,00</b>	<b>40 728 668,00</b>	<b>40 728 668,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
-----------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>40 728 668,00</b>
---------------------------------------------------	----------------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	<b>5 212 957,00</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------



# Budget annexe Eau

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EAU POTABLE</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>II</b> <b>A3</b>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	473 421,98	193 151,04	193 151,04	193 151,04
21	Immobilisations corporelles	283 726,62	580 785,91	580 785,91	580 785,91
23	Immobilisations en cours	11 204 578,95	11 037 153,64	11 037 153,64	11 037 153,64
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>11 961 727,55</b>	<b>11 811 090,59</b>	<b>11 811 090,59</b>	<b>11 811 090,59</b>
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	27 308 000,00	28 151 750,00	28 151 750,00	28 151 750,00
26	Particip. et créances rattachées à des				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>27 308 000,00</b>	<b>28 151 750,00</b>	<b>28 151 750,00</b>	<b>28 151 750,00</b>
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>39 269 727,55</b>	<b>39 962 840,59</b>	<b>39 962 840,59</b>	<b>39 962 840,59</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	450 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	40 000,00	415 000,00	415 000,00	415 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>490 000,00</b>	<b>915 000,00</b>	<b>915 000,00</b>	<b>915 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>39 759 727,55</b>	<b>40 877 840,59</b>	<b>40 877 840,59</b>	<b>40 877 840,59</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)</b>	
----------------------------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>	<b>40 877 840,59</b>
-----------------------------------------------------	----------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement	290 620,00	1 402 984,00	1 402 984,00	1 402 984,00
16	Emprunts et dettes assimilées	35 049 297,55	33 346 899,59	33 346 899,59	33 346 899,59
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>35 339 917,55</b>	<b>34 749 883,59</b>	<b>34 749 883,59</b>	<b>34 749 883,59</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)				
106	Reserves(10)				
165	Dépôt et cautionnement reçus				
26	Particip. et créances rattachées à des				
27	Autres immobilisations financières				
<b>Total des recettes financières</b>					
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>35 339 917,55</b>	<b>34 749 883,59</b>	<b>34 749 883,59</b>	<b>34 749 883,59</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	179 808,00	800 955,00	800 955,00	800 955,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	4 200 002,00	4 912 002,00	4 912 002,00	4 912 002,00
041	Opérations patrimoniales (5)	40 000,00	415 000,00	415 000,00	415 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>4 419 810,00</b>	<b>6 127 957,00</b>	<b>6 127 957,00</b>	<b>6 127 957,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>39 759 727,55</b>	<b>40 877 840,59</b>	<b>40 877 840,59</b>	<b>40 877 840,59</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
----------------------------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>40 877 840,59</b>
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION	<b>5 212 957,00</b>
--------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

# Budget annexe immobilier d'entreprises et EIG

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ACTIVITES IMMOBILIERES EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>II C1</b>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	250 000,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
23	Immobilisations en cours	25 726 102,00	19 886 478,07	19 886 478,07	19 886 478,07
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>25 976 102,00</b>	<b>20 266 478,07</b>	<b>20 266 478,07</b>	<b>20 266 478,07</b>
13	Subventions d'investissement (3)	-	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	10 751 000,00	6 504 470,00	6 504 470,00	6 504 470,00
26	Particip. et créances rattachées à des	-	-	-	-
27	Autres immobilisations financières (3)	60 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues	-	-	-	-
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>10 811 000,00</b>	<b>6 524 470,00</b>	<b>6 524 470,00</b>	<b>6 524 470,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	-			
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>36 787 102,00</b>	<b>26 790 948,07</b>	<b>26 790 948,07</b>	<b>26 790 948,07</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)	850 000,00	837 658,00	837 658,00	837 658,00
041	Opérations patrimoniales (7)	348 144,00			
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>1 198 144,00</b>	<b>837 658,00</b>	<b>837 658,00</b>	<b>837 658,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>37 985 246,00</b>	<b>27 628 606,07</b>	<b>27 628 606,07</b>	<b>27 628 606,07</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
------------------------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>	<b>27 628 606,07</b>
-----------------------------------------------------	----------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	13 074 722,00	9 107 224,00	9 107 224,00	9 107 224,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	12 762 379,00	11 167 206,07	11 167 206,07	11 167 206,07
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)				
204	Subventions d'équipements versées (3)				
21	Immobilisations corporelles (3)				
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)				
23	Immobilisations en cours (3)				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>25 837 101,00</b>	<b>20 274 430,07</b>	<b>20 274 430,07</b>	<b>20 274 430,07</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (sauf 1068)				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)				
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)				
16	Emprunts et dettes assimilées	8 700 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières (3)				
024	Produits des cessions d'immobilisations		600 000,00	600 000,00	600 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>8 700 000,00</b>	<b>4 300 000,00</b>	<b>4 300 000,00</b>	<b>4 300 000,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>34 537 101,00</b>	<b>24 574 430,07</b>	<b>24 574 430,07</b>	<b>24 574 430,07</b>
021	Virement de section de fonctionnement (10)		54 176,00	54 176,00	54 176,00
040	Opé. ordre de transf. entre sections (10) (11)	3 100 001,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	348 144,00			
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>3 448 145,00</b>	<b>3 054 176,00</b>	<b>3 054 176,00</b>	<b>3 054 176,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>37 985 246,00</b>	<b>27 628 606,07</b>	<b>27 628 606,07</b>	<b>27 628 606,07</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
------------------------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>27 628 606,07</b>
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	<b>2 216 518,00</b>
----------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

# Budget annexe immobilier d'entreprises et EIG

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ACTIVITES IMMOBILIERES EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II C2</b>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général (3)	7 849 135,00	9 402 577,00	9 402 577,00	9 402 577,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges gestion courante (sauf 6586)	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus				
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>7 869 135,00</b>	<b>9 422 577,00</b>	<b>9 422 577,00</b>	<b>9 422 577,00</b>
66	Charges financières	599 114,00	713 056,00	713 056,00	713 056,00
67	Charges exceptionnelles (3)	50 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
022	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>8 518 249,00</b>	<b>10 175 633,00</b>	<b>10 175 633,00</b>	<b>10 175 633,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)		54 176,00	54 176,00	54 176,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4)	3 100 001,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)				
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>3 100 001,00</b>	<b>3 054 176,00</b>	<b>3 054 176,00</b>	<b>3 054 176,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 618 250,00</b>	<b>13 229 809,00</b>	<b>13 229 809,00</b>	<b>13 229 809,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
-------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>13 229 809,00</b>
------------------------------------------------------	----------------------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges (3)				
70	Produits services, domaine, ventes diverses				
73	Impôts et taxes (sauf le 731)				
731	Impôts locaux				
74	Dotations et participations (3)				
75	Autres produits de gestion courante (3)	10 743 250,00	12 342 151,00	12 342 151,00	12 342 151,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>10 743 250,00</b>	<b>12 342 151,00</b>	<b>12 342 151,00</b>	<b>12 342 151,00</b>
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels (3)	25 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>10 768 250,00</b>	<b>12 392 151,00</b>	<b>12 392 151,00</b>	<b>12 392 151,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4)	850 000,00	837 658,00	837 658,00	837 658,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)				
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>850 000,00</b>	<b>837 658,00</b>	<b>837 658,00</b>	<b>837 658,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 618 250,00</b>	<b>13 229 809,00</b>	<b>13 229 809,00</b>	<b>13 229 809,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
-------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>13 229 809,00</b>
------------------------------------------------------	----------------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	<b>2 216 518,00</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

# Budget annexe Infrastructures métropolitaines de télécommunication

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET IMT EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>II C1</b>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	795 000,00	795 000,00	795 000,00	795 000,00
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>795 000,00</b>	<b>795 000,00</b>	<b>795 000,00</b>	<b>795 000,00</b>
13	Subventions d'investissement (3)				
16	Emprunts et dettes assimilées	1 386 600,00	1 394 700,00	1 394 700,00	1 394 700,00
26	Particip. et créances rattachées à des				
27	Autres immobilisations financières (3)				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 386 600,00</b>	<b>1 394 700,00</b>	<b>1 394 700,00</b>	<b>1 394 700,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 181 600,00</b>	<b>2 189 700,00</b>	<b>2 189 700,00</b>	<b>2 189 700,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)				
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 185 600,00</b>	<b>2 193 700,00</b>	<b>2 193 700,00</b>	<b>2 193 700,00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>	<b>2 193 700,00</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf				
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	792 719,00	527 700,00	527 700,00	527 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)				
204	Subventions d'équipements versées (3)				
21	Immobilisations corporelles (3)				
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)				
23	Immobilisations en cours (3)				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>792 719,00</b>	<b>527 700,00</b>	<b>527 700,00</b>	<b>527 700,00</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (sauf 1068)				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)				
138	Autres subventions invest, non transf. (3) (7)				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières (3)				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
<b>Total des recettes financières</b>					
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (9)				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>792 719,00</b>	<b>527 700,00</b>	<b>527 700,00</b>	<b>527 700,00</b>
021	Virement de section de fonctionnement (10)	712 030,00	1 016 000,00	1 016 000,00	1 016 000,00
040	Opé. ordre de transf. entre sections (10) (11)	680 851,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)				
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 392 881,00</b>	<b>1 666 000,00</b>	<b>1 666 000,00</b>	<b>1 666 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 185 600,00</b>	<b>2 193 700,00</b>	<b>2 193 700,00</b>	<b>2 193 700,00</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	-
	=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>2 193 700,00</b>

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	<b>1 662 000,00</b>
----------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

# Budget annexe Infrastructures métropolitaines de télécommunication

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET IMT</b> <b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II</b> <b>C2</b>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général (3)	1 063 888,00	579 500,00	579 500,00	579 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges gestion courante (sauf 6586)(3)				
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus				
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 063 888,00</b>	<b>579 500,00</b>	<b>579 500,00</b>	<b>579 500,00</b>
66	Charges financières	307 231,00	276 500,00	276 500,00	276 500,00
67	Charges exceptionnelles (3)				
022	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 371 119,00</b>	<b>856 000,00</b>	<b>856 000,00</b>	<b>856 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	712 030,00	1 016 000,00	1 016 000,00	1 016 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4) (5)	680 851,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)				
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 392 881,00</b>	<b>1 666 000,00</b>	<b>1 666 000,00</b>	<b>1 666 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 764 000,00</b>	<b>2 522 000,00</b>	<b>2 522 000,00</b>	<b>2 522 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
-------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 522 000,00</b>
------------------------------------------------------	---------------------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges (3)				
70	Produits services, domaine, ventes diverses	1 410 000,00	1 410 000,00	1 410 000,00	1 410 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)				
731	Impôts locaux				
74	Dotations et participations (3)				
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 350 000,00	1 108 000,00	1 108 000,00	1 108 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 760 000,00</b>	<b>2 518 000,00</b>	<b>2 518 000,00</b>	<b>2 518 000,00</b>
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels (3)				
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 760 000,00</b>	<b>2 518 000,00</b>	<b>2 518 000,00</b>	<b>2 518 000,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4) (5)	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)				
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 764 000,00</b>	<b>2 522 000,00</b>	<b>2 522 000,00</b>	<b>2 522 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
-------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 522 000,00</b>
------------------------------------------------------	---------------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	<b>1 662 000,00</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

# Budget annexe ZAC Oncopôle

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ONCOPELE EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>II C1</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>					
13	Subventions d'investissement (3)				
16	Emprunts et dettes assimilées	11 521 300,00	10 972 290,00	10 972 290,00	10 972 290,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières (3)				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>					
		<b>11 521 300,00</b>	<b>10 972 290,00</b>	10 972 290,00	10 972 290,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>					
		<b>11 521 300,00</b>	<b>10 972 290,00</b>	10 972 290,00	10 972 290,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)	26 418 823,00	25 433,67		
041	Opérations patrimoniales (7)				
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
		<b>26 418 823,00</b>	<b>25 433 454,67</b>	25 433 454,67	25 433 454,67
<b>TOTAL</b>					
		<b>37 940 123,00</b>	<b>36 405 744,67</b>	<b>36 405 744,67</b>	<b>36 405 744,67</b>

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**

=

**TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES**

**36 405 744,67**

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)				
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	556 329,00	171 720,00	171 720,00	171 720,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)				
204	Subventions d'équipements versées (3)				
21	Immobilisations corporelles (3)				
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)				
23	Immobilisations en cours (3)				
<b>Total des recettes d'équipement</b>					
		<b>556 329,00</b>	<b>171 720,00</b>	<b>171 720,00</b>	<b>171 720,00</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (sauf 1068)				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)				
138	Autres subventions invest, non transf. (3) (7)				
16	Emprunts et dettes assimilées	10 800 200,00	10 175 700,00	10 175 700,00	10 175 700,00
18	Opé. de liaison : affectation (BA, régie) (8)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières (3)				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
<b>Total des recettes financières</b>					
		11 356 529,00	10 175 700,00	<b>10 175 700,00</b>	<b>10 175 700,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (9)				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
		<b>11 912 858,00</b>	<b>10 347 420,00</b>	<b>10 347 420,00</b>	<b>10 347 420,00</b>
021	Virement de section de fonctionnement (10)				
040	Opé. ordre de transf. entre sections (10) (11)	26 583 594,00	26 058 324,67	26 058 324,67	26 058 324,67
041	Opérations patrimoniales (10)				
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>					
		<b>26 583 594,00</b>	<b>26 058 324,67</b>	<b>26 058 324,67</b>	<b>26 058 324,67</b>
<b>TOTAL</b>					
		<b>38 496 452,00</b>	<b>36 405 744,67</b>	<b>36 405 744,67</b>	<b>36 405 744,67</b>

+

**R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**

**36 405 744,67**

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

**624 870,00**

# Budget annexe ZAC Oncopôle

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ONCOPOLE EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II C2</b>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général (3)	602 000,00	564 000,00	564 000,00	564 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges gestion courante (sauf 6586)				
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus				
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>602 000,00</b>	<b>564 000,00</b>	<b>564 000,00</b>	<b>564 000,00</b>
66	Charges financières	290 729,00	272 630,00	272 630,00	272 630,00
67	Charges exceptionnelles (3)				
022	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>892 729,00</b>	<b>836 630,00</b>	<b>836 630,00</b>	<b>836 630,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4)	26 583 594,00	26 058 324,67	26 058 324,67	26 058 324,67
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)	357 729,00	321 630,00	321 630,00	321 630,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>26 941 323,00</b>	<b>26 379 954,67</b>	<b>26 379 954,67</b>	<b>26 379 954,67</b>
<b>TOTAL</b>		<b>27 834 052,00</b>	<b>27 216 584,67</b>	<b>27 216 584,67</b>	<b>27 216 584,67</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	=
-------------------------------------------	---

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>27 216 584,67</b>
------------------------------------------------------	----------------------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges (3)				
70	Produits services, domaine, ventes diverses	577 500,00	621 500,00	621 500,00	621 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)				
731	Impôts locaux				
74	Dotations et participations (3)				
75	Autres produits de gestion courante (3)				
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>577 500,00</b>	<b>621 500,00</b>	<b>621 500,00</b>	<b>621 500,00</b>
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels (3)	480 000,00	840 000,00	840 000,00	840 000,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 057 500,00</b>	<b>1 461 500,00</b>	<b>1 461 500,00</b>	<b>1 461 500,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4)	26 418 823,00	25 433 454,67	25 433 454,67	25 433 454,67
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)	357 729,00	321 630,00	321 630,00	321 630,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>26 776 552,00</b>	<b>25 755 084,67</b>	<b>25 755 084,67</b>	<b>25 755 084,67</b>
<b>TOTAL</b>		<b>27 834 052,00</b>	<b>27 216 584,67</b>	<b>27 216 584,67</b>	<b>27 216 584,67</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	=
-------------------------------------------	---

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>27 216 584,67</b>
------------------------------------------------------	----------------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	<b>624 870,00</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

# Budget annexe Aérodrome de Lasbordes

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET LASBORDES</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	91 900,00	82 658,00	82 658,00	82 658,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	34 000,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante		5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>125 900,00</b>	<b>121 658,00</b>	<b>121 658,00</b>	<b>121 658,00</b>
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	300,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
022	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>126 200,00</b>	<b>124 458,00</b>	<b>124 458,00</b>	<b>124 458,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	41 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)				
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>41 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>167 200,00</b>	<b>154 458,00</b>	<b>154 458,00</b>	<b>154 458,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
-----------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>154 458,00</b>
---------------------------------------------------	-------------------

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, du domaine et ventes	117 800,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
73	Impôts et taxes				
74	Dotations et participations	49 400,00	49 458,00	49 458,00	49 458,00
75	Autres produits de gestion courante				
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>167 200,00</b>	<b>154 458,00</b>	<b>154 458,00</b>	<b>154 458,00</b>
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>167 200,00</b>	<b>154 458,00</b>	<b>154 458,00</b>	<b>154 458,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)				
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>					
<b>TOTAL</b>		<b>167 200,00</b>	<b>154 458,00</b>	<b>154 458,00</b>	<b>154 458,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
-----------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>154 458,00</b>
---------------------------------------------------	-------------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	<b>30 000,00</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------



# Budget annexe Aérodrome de Lasbordes

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET LASBORDES</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
21	Immobilisations corporelles	41 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>41 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
26	Particip. et créances rattachées à des				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>					
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>41 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)				
041	Opérations patrimoniales (5)				
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
<b>TOTAL</b>		<b>41 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)</b>	
----------------------------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>	<b>30 000,00</b>
-----------------------------------------------------	------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)				
106	Reserves(10)				
26	Particip. et créances rattachées à des				
27	Autres immobilisations financières				
<b>Total des recettes financières</b>					
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
021	Virement de la section de fonctionnement (5)				
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	41 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)				
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>41 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>41 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
----------------------------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>30 000,00</b>
-----------------------------------------------------	------------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION	<b>30 000,00</b>
--------------------------------------------------------------------------------------	------------------

# Budget annexe

## Lotissement 4 Saisons Fonbeauzard

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET FONBEAUZARD EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>II C1</b>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>					
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
26	Particip. et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
<b>Total des dépenses financières</b>					
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>					
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	54 600,00	18 000,00	18 000,00	
041	Opérations patrimoniales (5)				
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>54 600,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>54 600,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>
+					
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				=	
<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>				<b>18 000,00</b>	

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipements versées				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)				
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)				
138	Autres subv. d'invest. non transf.				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
26	Particip. et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
24	Produits des cessions d'immobilisations				
<b>Total des recettes financières</b>					
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
021	Virement de la section de fonctionnement (5)				
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	54 600,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)				
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>54 600,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>54 600,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>
+					
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>18 000,00</b>	
Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)					

# Budget annexe

## Lotissement 4 Saisons Fonbeauzard

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET FONBEAUZARD EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II C2</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	27 300,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante				
6586	Frais de fonct. des groupes d'élus				
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>27 300,00</b>	<b>9 000,00</b>	<b>9 000,00</b>	<b>9 000,00</b>
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>27 300,00</b>	<b>9 000,00</b>	<b>9 000,00</b>	<b>9 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	54 600,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)				
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>54 600,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>81 900,00</b>	<b>27 000,00</b>	<b>27 000,00</b>	<b>27 000,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>27 000,00</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, du domaine et ventes	27 300,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
73	Impôts et taxes				
74	Dotations et participations				
75	Autres produits de gestion courante				
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>27 300,00</b>	<b>9 000,00</b>	<b>9 000,00</b>	<b>9 000,00</b>
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>27 300,00</b>	<b>9 000,00</b>	<b>9 000,00</b>	<b>9 000,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	54 600,00	18 000,00		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)				
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>54 600,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>81 900,00</b>	<b>27 000,00</b>	<b>27 000,00</b>	<b>27 000,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>27 000,00</b>

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	
-----------------------------------------------------------------------------------------------------	--

# Budget annexe Crématorium

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET CREMATORIUM</b> <b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>II</b> <b>A2</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	341 000,00	423 000,00	423 000,00	423 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	315 000,00	725 000,00	725 000,00	725 000,00
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	407 144,00	37 500,00	37 500,00	37 500,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 063 144,00</b>	<b>1 185 500,00</b>	<b>1 185 500,00</b>	<b>1 185 500,00</b>
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	36 856,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
022	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 100 000,00</b>	<b>1 192 500,00</b>	<b>1 192 500,00</b>	<b>1 192 500,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)				
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 200 000,00</b>	<b>1 292 500,00</b>	<b>1 292 500,00</b>	<b>1 292 500,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
-----------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 292 500,00</b>
---------------------------------------------------	---------------------

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 200 000,00	1 290 000,00	1 290 000,00	1 290 000,00
73	Impôts et taxes				
74	Dotations et participations				
75	Autres produits de gestion courante				
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 200 000,00</b>	<b>1 290 000,00</b>	<b>1 290 000,00</b>	<b>1 290 000,00</b>
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels		2 500,00	2 500,00	2 500,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 200 000,00</b>	<b>1 292 500,00</b>	<b>1 292 500,00</b>	<b>1 292 500,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)				
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>					
<b>TOTAL</b>		<b>1 200 000,00</b>	<b>1 292 500,00</b>	<b>1 292 500,00</b>	<b>1 292 500,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
-----------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 292 500,00</b>
---------------------------------------------------	---------------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	<b>100 000,00</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

# Budget annexe Crématorium

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET CREMATORIUM</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
21	Immobilisations corporelles	100 000,00			
23	Immobilisations en cours		100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
26	Particip. et créances rattachées à des				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>					
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)				
041	Opérations patrimoniales (5)				
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
<b>TOTAL</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)</b>	=
----------------------------------------------------------------	---

=

<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>	<b>100 000,00</b>
-----------------------------------------------------	-------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)				
106	Reserves(10)				
165	Dépôt et cautionnement reçus				
26	Particip. et créances rattachées à des				
27	Autres immobilisations financières				
<b>Total des recettes financières</b>					
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
021	Virement de la section de fonctionnement (5)				
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)				
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
----------------------------------------------------------------	---

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>100 000,00</b>
-----------------------------------------------------	-------------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION	<b>100 000,00</b>
--------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

# Budget annexe

## Pompes Funèbres

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET POMPES FUNEBRES</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	779 700,00	744 700,00	744 700,00	744 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 220 000,00	2 035 000,00	2 035 000,00	2 035 000,00
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>3 029 700,00</b>	<b>2 801 700,00</b>	<b>2 801 700,00</b>	<b>2 801 700,00</b>
66	Charges financières	100,00			
67	Charges exceptionnelles	25 700,00	4 600,00	4 600,00	4 600,00
022	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>3 055 500,00</b>	<b>2 806 300,00</b>	<b>2 806 300,00</b>	<b>2 806 300,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	150 000,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)				
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>150 000,00</b>	<b>175 000,00</b>	<b>175 000,00</b>	<b>175 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 205 500,00</b>	<b>2 981 300,00</b>	<b>2 981 300,00</b>	<b>2 981 300,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
-----------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 981 300,00</b>
---------------------------------------------------	---------------------

### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges	180 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	2 970 000,00	2 780 000,00	2 780 000,00	2 780 000,00
73	Impôts et taxes				
74	Dotations et participations				
75	Autres produits de gestion courante	55 500,00			
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 205 500,00</b>	<b>2 930 000,00</b>	<b>2 930 000,00</b>	<b>2 930 000,00</b>
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels		51 300,00	51 300,00	51 300,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>3 205 500,00</b>	<b>2 981 300,00</b>	<b>2 981 300,00</b>	<b>2 981 300,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)				
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>					
<b>TOTAL</b>		<b>3 205 500,00</b>	<b>2 981 300,00</b>	<b>2 981 300,00</b>	<b>2 981 300,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
-----------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 981 300,00</b>
---------------------------------------------------	---------------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	<b>175 000,00</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

# Budget annexe

## Pompes Funèbres

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET POMPES FUNEBRES</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
21	Immobilisations corporelles	150 000,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>150 000,00</b>	<b>175 000,00</b>	<b>175 000,00</b>	<b>175 000,00</b>
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
26	Particip. et créances rattachées à des				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>					
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>150 000,00</b>	<b>175 000,00</b>	<b>175 000,00</b>	<b>175 000,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)				
041	Opérations patrimoniales (5)				
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
<b>TOTAL</b>		<b>150 000,00</b>	<b>175 000,00</b>	<b>175 000,00</b>	<b>175 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou anticipe (1)</b>	=
----------------------------------------------------------------	---

=

<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>	<b>175 000,00</b>
-----------------------------------------------------	-------------------

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)				
106	Reserves(10)				
165	Dépôt et cautionnement reçus				
26	Particip. et créances rattachées à des				
27	Autres immobilisations financières				
<b>Total des recettes financières</b>					
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
021	Virement de la section de fonctionnement (5)				
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	150 000,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)				
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>150 000,00</b>	<b>175 000,00</b>	<b>175 000,00</b>	<b>175 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>150 000,00</b>	<b>175 000,00</b>	<b>175 000,00</b>	<b>175 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	=
----------------------------------------------------------------	---

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>175 000,00</b>
-----------------------------------------------------	-------------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION	<b>175 000,00</b>
--------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

# Budget annexe Théâtre National et Orchestre du Capitole

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET THEATRE ET ORCHESTRE EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>II C1</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	38 500,00	38 500,00	38 500,00	38 500,00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	366 300,00	1 001 500,00	1 001 500,00	1 001 500,00
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>404 800,00</b>	<b>1 040 000,00</b>	<b>1 040 000,00</b>	<b>1 040 000,00</b>
13	Subventions d'investissement (3)				
16	Emprunts et dettes assimilées				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières (3)				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>404 800,00</b>	<b>1 040 000,00</b>	<b>1 040 000,00</b>	<b>1 040 000,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)				
041	Opérations patrimoniales (7)				
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>404 800,00</b>	<b>1 040 000,00</b>	<b>1 040 000,00</b>	<b>1 040 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	=
------------------------------------------------------------	---

=

<b>TOTAL DES DEPENSES d'investissement CUMULEES</b>	<b>1 040 000,00</b>
-----------------------------------------------------	---------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	640 000,00	640 000,00	640 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)				
204	Subventions d'équipements versées (3)				
21	Immobilisations corporelles (3)				
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)				
23	Immobilisations en cours (3)				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>640 000,00</b>	<b>640 000,00</b>	<b>640 000,00</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (sauf 1068)				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)				
138	Autres subventions invest, non transf. (3) (7)				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières (3)				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (9)				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>640 000,00</b>	<b>640 000,00</b>	<b>640 000,00</b>
021	Virement de section de fonctionnement (10)	54 800,00	-	-	-
040	Opé. ordre de transf. entre sections (10) (11)	350 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)				
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>404 800,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>404 800,00</b>	<b>1 040 000,00</b>	<b>1 040 000,00</b>	<b>1 040 000,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	=
------------------------------------------------------------	---

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 040 000,00</b>
-----------------------------------------------------	---------------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	<b>400 000,00</b>
----------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------



# Budget annexe Théâtre National et Orchestre du Capitole

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET THEATRE ET ORCHESTRE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général (3)	4 970 349,00	5 467 681,00	5 467 681,00	5 467 681,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	29 081 703,00	28 185 279,00	28 185 279,00	28 185 279,00
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges gestion courante (sauf 6586)(3)	559 010,00	518 297,00	518 297,00	518 297,00
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus				
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>34 611 062,00</b>	<b>34 171 257,00</b>	<b>34 171 257,00</b>	<b>34 171 257,00</b>
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles (3)	124 700,00	102 305,00	102 305,00	102 305,00
022	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>34 735 762,00</b>	<b>34 273 562,00</b>	<b>34 273 562,00</b>	<b>34 273 562,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	54 800,00	0,00	0,00	0,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4) (5)	350 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)				
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>404 800,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>	<b>400 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>35 140 562,00</b>	<b>34 673 562,00</b>	<b>34 673 562,00</b>	<b>34 673 562,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>34 673 562,00</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	Atténuations de charges (3)	86 400,00	86 400,00	86 400,00	86 400,00
70	Produits services, domaine, ventes diverses	3 606 500,00	4 026 500,00	4 026 500,00	4 026 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)				
731	Impôts locaux				
74	Dotations et participations (3)	3 547 640,00	3 557 640,00	3 557 640,00	3 557 640,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	27 900 022,00	27 003 022,00	27 003 022,00	27 003 022,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>35 140 562,00</b>	<b>34 673 562,00</b>	<b>34 673 562,00</b>	<b>34 673 562,00</b>
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels (3)				
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>35 140 562,00</b>	<b>34 673 562,00</b>	<b>34 673 562,00</b>	<b>34 673 562,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4) (5)				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)				
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>35 140 562,00</b>	<b>34 673 562,00</b>	<b>34 673 562,00</b>	<b>34 673 562,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>34 673 562,00</b>

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	<b>400 000,00</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

# Accusé de réception - contrôle de légalité

Toulouse Métropole

---

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : DEL-17-1171

Objet de l'acte : Adoption du Budget primitif 2018 - Budget principal

Annexe(s) : 0. Rapport

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires

Date Séance : vendredi 15 décembre 2017

Nom signataire : Jean-Luc MOUDENC

Identifiant de télétransmission :

Identifiant unique de l'acte : lmc1DL171171H1

Date de transmission en Préfecture : 20/12/2017

Date de réception en Préfecture : 20/12/2017

toulouse  
métropole